

Chapitre 4

Rôle de l'aide au développement pour mobiliser l'investissement : Expériences récentes au Viêtnam*

Le présent article s'intéresse au lien entre l'aide publique au développement (APD) et l'investissement privé au Viêtnam. Les faits qu'il examine correspondent à la période qui a suivi l'introduction du Doi Moi (le programme de réforme économique au Viêtnam) à la fin des années 80. Pendant cette période, les taux de croissance économique ont été impressionnants et le Viêtnam a été l'un des grands bénéficiaires de l'APD.

L'APD a été utile pour surmonter les obstacles à la croissance économique, comme la pénurie de ressources et de compétences, une technologie dépassée, les infrastructures médiocres et des institutions défaillantes. Elle a aussi contribué à l'affirmation des compétences, ou de la volonté, nécessaires, à différents niveaux de l'administration publique, pour remédier à ces problèmes. Parmi les initiatives réussies, on compte jusqu'à présent une révision grâce à l'APD de la législation concernant les entreprises à laquelle on attribue la création de centaines de milliers d'emplois dans l'économie officielle ainsi qu'un petit nombre de projets d'infrastructure qui ont stimulé une création explosive d'entreprises dans les domaines concernés. Il reste cependant difficile de trouver des éléments macroéconomiques tendant à prouver l'existence d'un lien entre l'APD et l'investissement.

* Le présent article est le fruit du travail de Le Thuc Duc, Nguyen Thi Thanh Ha et Nguyen Thu Hang, Institut vietnamien d'économie, et de Tran Thi Hanh, Institut central de gestion économique, Hanoi. Les auteurs ont agi en capacité de consultants extérieurs auprès de la Division de l'investissement de l'OCDE, avec le soutien financier de la Banque mondiale.

Le Viêtnam, qui est un des principaux bénéficiaires de l'APD en Asie, a figuré régulièrement parmi les 10 premières destinations mondiales de l'aide au développement ces quinze dernières années. Parallèlement, l'économie du Viêtnam connaît une des croissances les plus rapides du monde. La question se pose donc naturellement de savoir dans quelle mesure les facteurs étrangers ont contribué à la réussite du pays. Pour bien répondre à cette question, il faudrait aller au-delà de la portée de la présente étude, qui traite de l'aspect plus restreint de l'impact de l'APD sur l'IDE et l'investissement intérieur.

Le présent article s'intéresse au lien entre l'aide publique au développement (APD) et l'investissement privé au Viêtnam. Les faits qu'il examine correspondent à la période qui a suivi l'introduction du *Doi Moi* (le programme de réforme économique au Viêtnam) à la fin des années 80. L'étude se fonde sur des données concernant l'APD et l'investissement sur la période allant de 1993 à 2003.

Le *Doi Moi* a été lancé à un moment particulier de l'histoire du Viêtnam. Il survenait après un siècle de conflits armés et de guerres civiles et dix ans sous l'administration décevante d'un gouvernement bénéficiant de peu de crédibilité sur le plan économique. Comme dans le cas d'autres pays à l'époque, l'économie du Viêtnam faisait l'objet d'une planification centralisée. L'agriculture était relativement peu productive, l'industrie (restreinte) était inefficace et les infrastructures endommagées par la guerre étaient cruellement insuffisantes. Le taux de pauvreté au Viêtnam était d'environ 70 %¹. Il était prévu que la route vers la prospérité soit longue et difficile – sauf si des capitaux étrangers pouvaient être mobilisés en faveur du développement.

Les obstacles à la croissance économique étaient innombrables, notamment une pénurie de ressources et de compétences, une technologie dépassée, des infrastructures médiocres et des institutions défailtantes et bien d'autres encore. Comme dans le cas de nombreux autres pays en développement, l'État vietnamien n'avaient pas les ressources nécessaires et, dans certains cas, les compétences ou la volonté de remédier à ces problèmes. Les intervenants du secteur privé intérieur et étranger ne parvenaient ni les uns ni les autres à améliorer la situation, qui relevait essentiellement d'une défaillance du marché. Il y avait donc un argument convainquant pour recourir aux flux d'APD afin de surmonter les obstacles à la croissance économique – même si

la plupart des donateurs, à l'époque, étaient essentiellement motivés par des raisons plus « élevées » que la stimulation de l'investissement privé.

Cet article s'articule comme suit. La section I donne une vue d'ensemble des évolutions récentes concernant l'APD en faveur du Viêt Nam. La section II traite des expériences de l'utilisation de l'APD pour améliorer les conditions d'investissement. Ces conditions ont, aux fins du présent article, une définition large afin d'intégrer les éléments « institutionnels » et « physiques ». Les conditions « institutionnelles » de l'investissement comprennent le contexte juridique et institutionnel, les politiques liés à la production, aux échanges commerciaux et à l'administration publique plus généralement. Les conditions « physiques » de l'investissement dépendent en grande partie de l'infrastructure telle qu'on la définit traditionnellement. La section III analyse les synergies entre l'APD et l'IDE d'un point de vue plus large et macroéconomique. La section IV présente les conclusions. Elle comporte un bref examen des moyens d'améliorer l'efficacité de l'APD/des stratégies d'investissement.

1. Rétrospective sur l'APD au Viêt Nam

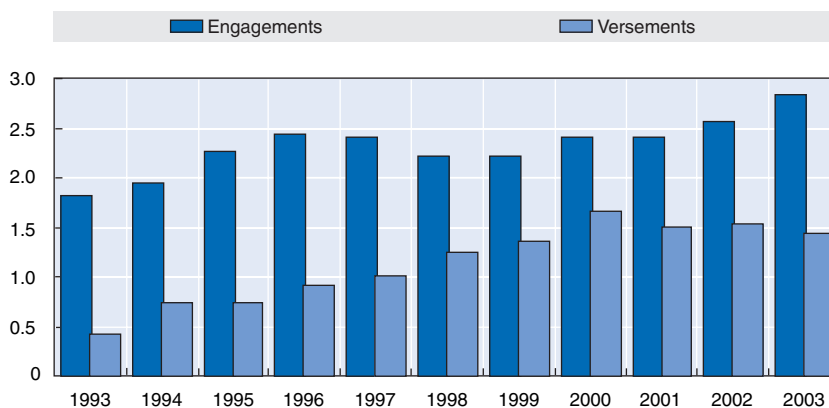
Selon la définition de l'État vietnamien, l'aide au développement est une « activité coopérative en faveur du développement entre le gouvernement vietnamien et les donateurs, y compris les États étrangers ou les organisations intergouvernementales ou internationales » (Décret 17/2001/ND-CP du 4 mai 2001). L'APD est obtenue principalement sous forme d'aide non remboursable et de prêts préférentiels, cette deuxième solution ayant été la plus courante. Il existe sept grands domaines ciblés par l'aide : i) l'infrastructure économique; ii) le développement humain; iii) le développement rural; iv) les politiques adoptées et le soutien institutionnel; v) les ressources naturelles et la protection de l'environnement; vi) les aides d'urgence; et vii) l'aide générale facilitant les versements. L'APD est fournie sous forme de soutien de la balance des paiements, soutien de programmes et soutien de projets, ce qui peut aller de l'assistance technique à des projets d'investissement individuels.

Avant l'effondrement du bloc communiste, le Viêt Nam recevait l'APD principalement de l'ex-URSS, des pays d'Europe de l'Est et de la Chine. (Les rares donateurs « extérieurs » comptaient des pays comme la Suède et quelques organisations internationales.) Les événements politiques en Europe de l'Est vers 1990 ont donc tari la principale source d'aide économique étrangère et a posé un grand problème aux autorités vietnamiennes.

Au début des années 90, les entrées d'APD au Viêt Nam se composaient surtout de petites contributions du PNUD et de l'Agence suédoise pour le développement international², essentiellement sous forme d'aide technique à l'État. Avec l'amélioration des relations entre les États-Unis et le Viêt Nam, la

réunion marquante des donateurs à Paris en novembre 1993 a instauré une coopération intégrale entre le Viêtnam et la communauté financière internationale. Depuis lors, les réunions des donateurs sont devenues tout d'abord un événement annuel, puis semestriel. Lors de ces forums, le gouvernement vietnamien et les donateurs échangent des points de vue sur les politiques socio-économiques et la mise en œuvre de l'APD engagée par les donateurs. La stabilité des montants engagés peut servir à illustrer la confiance persistante accordée au Viêtnam par la communauté des donateurs (graphique 4.1).

Graphique 4.1. **APD engagée et versée, 1993-2003**
En milliards d'USD



Source : Ministère de la Planification et de l'Investissement (MPI) (2004).

Le graphique 4.1 montre aussi que les entrées d'APD peuvent avoir tendance à augmenter, mais que ce n'est pas toujours le cas. Le recul des engagements en 1997 et 1998 reflète la crise financière en Asie. De 1993 à 2003, les donateurs ont engagé 25.4 milliards USD sous forme d'APD au Viêtnam. Le montant total des capitaux versés durant cette période s'établit à 12.5 milliards USD, soit 49 % du total des engagements. Pour obtenir le déblocage des fonds engagés, le gouvernement vietnamien signe souvent des conventions avec les donateurs. Ces dix dernières années, la valeur totale des conventions internationales qui ont été signées concernant l'APD est estimée à 19.6 milliards USD, soit 77 % du total des engagements d'APD. Sur le montant total des conventions internationales signées, 3.7 milliards USD représentaient une aide non remboursable et le reste se composait de prêts préférentiels.

Près de tous les prêts au titre de l'APD sont à long terme et assortis de taux d'intérêt préférentiels et d'un long différé d'amortissement. Près de la moitié (49 %) des prêts affectés par les conventions internationales présentent

des taux d'intérêt inférieurs à 1 % par an et une échéance d'au moins 30 ans, dont 10 ans de différé d'amortissement. Un autre tiers des prêts correspond à un taux d'intérêt annuel qui se situe entre 1 et 2.5 % par an (MPI, 2004). En outre, la grande part de prêts au titre de l'APD doit être considérée en tenant compte de l'endettement extérieur limité du Viêt Nam. La dette totale du pays en monnaie convertible s'établissait à environ 37 % du PIB en 2001 (Banque mondiale, 2002a); il semblerait donc qu'il n'existe pas de menace imminente d'une crise de l'endettement au Viêt Nam.

Parmi les pourvoyeurs d'APD au Viêt Nam figurent 25 donneurs bilatéraux et 15 organisations internationales. De tous les donneurs, le Japon, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BASD) sont les trois principaux, apportant environ 80 % de la valeur totale des conventions internationales concernant l'ADP signées entre 1993 et 2003 (voir tableau 4.1). Le Japon est le donneur le plus important, à hauteur de près de 40 % du total des engagements pris dans le cadre de conventions. En outre, 350 organisations non gouvernementales accordent plus de 80 millions de dollars par an sous forme de dons.

Tableau 4.1. **Principaux donneurs d'APD au Viêt Nam (millions USD)**

	APD total	dont :	
		Prêts	Dons
Japon	7 471	6 457	1 013
Banque mondiale	5 111	5 022	89
Banque asiatique de développement	3 507	3 391	115
France	749	676	73
Allemagne	565	288	277
Danemark	473	8	465
Suisse	413	145	268

Source : MPI (2004).

Les ressources d'APD ont été surtout attribuées en fonction des secteurs économiques prioritaires pour le gouvernement. Les infrastructures en ont été les principales bénéficiaires : 22.6 % des ressources ont été consacrées aux transports, 20.3 % à la production et au transport d'électricité et 8.3 % à la fourniture d'eau, au drainage et aux infrastructures urbaines (tableau 4.2). Parmi les autres domaines bénéficiaires, on compte surtout l'agriculture et le développement rural, avec près de 15 % du total des versements. Le domaine général de l'éducation et de la technologie a reçu 8.3 % des ressources et 5.8 % ont été attribués à la santé et au développement social. Tous les autres secteurs ont reçu un peu moins de 20 % des versements d'APD.

Tableau 4.2. Répartition de l'APD en fonction des domaines

Domaines	Part d'APD (%)
Transports	22.6
Production et transport d'électricité	20.3
Agriculture et développement rural	14.9
Fourniture d'eau et infrastructures urbaines	8.3
Éducation, formation, science et technologie	8.3
Médecine et affaires sociales	5.8
Autres	19.8

Source : MPI (2004).

Il est intéressant de constater que la répartition régionale de l'APD ne marque pas de préférence pour les régions pauvres du pays (tableau 4.3). La justification officielle de ce phénomène est qu'il est plus efficace d'effectuer des dépenses de développement dans des régions relativement plus « modernes » pour générer de la croissance économique. L'hypothèse sous-jacente est que la croissance économique entraîne automatiquement une baisse de la pauvreté. Des montants importants d'APD ont ainsi été attribués à des centres urbains relativement prospères, plutôt qu'à des zones rurales et montagneuses, où la concentration de pauvreté est élevée. Le Sud-Est, plus prospère, est lui aussi le principal bénéficiaire d'APD, tandis que le Nord-Ouest et les hauts plateaux du centre bénéficient de faibles montants d'APD.

Tableau 4.3. Répartition régionale de l'APD, 1993-2003

Régions	Taux de pauvreté 2002 (%)	APD par habitant (USD)
Nord-Ouest	68.0	119.9
Nord-Est	38.4	117.0
Delta du fleuve rouge	22.4	129.5
<i>dont</i> : Hanoi	5.2	440.3
Littoral central	38.9	128.4
Hauts plateaux du centre	51.8	82.1
Sud-Est	10.6	157.1
<i>dont</i> : la ville de Ho Chi Min	2.0	274.0
Delta du Mékong	23.4	49.6

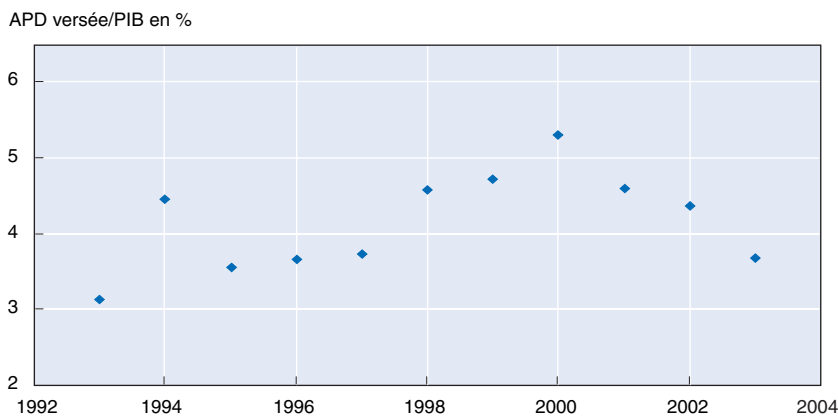
Source : Banque mondiale (2003), MPI, ministère du Travail, des Invalides de guerre et des Affaires sociales (MTIGAS) et Office statistique général (OSG).

Bien que le volume des entrées d'APD ait été en soi élevé à l'échelle internationale, le taux de dépendance vis-à-vis de l'aide est relativement faible (graphique 4.2). Pendant la période sous revue, le ratio moyen entre l'APD versée

et le PIB a été de 4.2 %. À titre de comparaison, le taux est bien plus élevé pour un certain nombre de pays en développement – 10-15 % dans plusieurs pays africains subsahariens et près de 30 % dans le cas du Mozambique (PNUD et CIEM, 2003).

Graphique 4.2. **Taux de dépendance du Viêtnam vis-à-vis de l'aide, 1993-2003**

En %



Source : MPI, 2004.

2. L'APD et les conditions d'investissement au Viêtnam

Les organismes de développement étrangers sont conscients des faiblesses du contexte commercial vietnamien et bon nombre d'entre eux ont accordé un caractère prioritaire aux mesures correctrices dans ce domaine. Les insuffisances de la dotation de capitaux correspondante sont comparables à ceux que l'on rencontre dans bien d'autres pays en développement, y compris une pénurie de machines et d'équipement, de ressources humaines adéquates et de moyens de transport et de communication satisfaisants. En outre, compte tenu du statut d'économie en transition du Viêtnam, il y a encore fort à faire sur le plan d'infrastructures institutionnelles comme les systèmes juridiques et institutionnels qui favorisent réellement une économie de marché. Une part considérable de l'APD a été jusqu'à présent consacrée aux réformes dans des domaines comme le développement d'un système juridique, l'amélioration des institutions ainsi que de la gestion des affaires publiques.

2.1. Le recours à l'APD pour réformer le système juridique, les institutions et la gouvernance

2.1.1. Les entrées d'APD et sa mise en œuvre

Pendant la période sous revue, l'APD au titre de conventions signées qui a servi à soutenir la gestion des affaires publiques et les institutions s'est élevée à 257 millions USD. Ce montant ne comprend pas les prêts relatifs aux programmes et crédits d'ajustements structurels. Si l'on ajoute à cette catégorie tous les prêts liés à des programmes financés par la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, ainsi que le prêt Miyazawa accordé par le Japon, le montant est sensiblement plus élevé. Sur la base d'un tel calcul, elle devient la quatrième grande catégorie d'aide avec un financement de 1 681 millions USD. Les cinq premiers donateurs dans ce domaine sont la Banque mondiale (856 millions USD, dont 794 millions USD correspondent à des prêts), la Banque asiatique de développement (503 millions USD, dont 445 millions USD sous forme de prêts), le Japon (160 millions USD), la Suède (42 millions USD) et le PNUD (40 millions USD).

La stratégie du Japon en ce qui concerne son aide à ce pays³ désigne le soutien au développement institutionnel et juridique comme un des cinq domaines essentiels. Le gouvernement du Japon soutient des domaines comme : les conseils en matière de politique à adopter dans le cadre de plans et de stratégies de développement socioéconomique; la promotion des réformes économique et structurelle en vue de l'instauration d'une économie de marché; et l'amélioration du système juridique vietnamien, notamment le droit civil, la législation relative au règlement des différends civils, le droit commercial, la loi sur l'investissement et la loi sur les entreprises.

Le Groupe de la Banque mondiale concentre son programme d'aide dans trois domaines. Premièrement, il soutient la transition vers une économie de marché. La stratégie de la Banque mondiale dans ce domaine comprend : i) le développement du secteur financier; ii) la réforme des entreprises publiques; iii) le soutien en faveur du secteur privé national; iv) le gouvernement d'entreprise et la responsabilité sociale; et v) la promotion du commerce international. Deuxièmement, il a pour objectif de créer des conditions de concurrence équitables pour les entreprises privées et d'État et d'améliorer l'efficacité des entreprises publiques. Troisièmement, il encourage la réforme de la réglementation et l'amélioration de la gestion des affaires publiques.

La BASD a soutenu le secteur privé à travers des programmes destinés à améliorer les conditions d'activité pour les entreprises et à développer le secteur financier local. Dans ce contexte, la Banque a financé un certain nombre de projets pour le développement des institutions et de l'action des pouvoirs publics ainsi que pour une bonne gouvernance. La BASD a accordé deux prêts au secteur bancaire et financier et un pour la réforme des

entreprises publiques et le gouvernement d'entreprise. La Banque mondiale et la BAsD ont en outre octroyé des prêts importants au titre de programmes pour permettre au gouvernement vietnamien de remplir ses engagements officiels ambitieux en matière de stabilité macroéconomique et de réforme structurelle.

Le PNUD a également apporté un soutien actif aux conditions d'activité pour les entreprises. Il a notamment participé à de nombreux processus d'amélioration du système juridique. Plusieurs lois ont été préparées ou modifiées avec l'aide du PNUD, notamment la Loi sur les entreprises, la Loi sur la concurrence, la Loi sur les coopératives, la Loi sur l'investissement, la Loi sur les entreprises publiques, la Loi sur les échanges commerciaux. Avec la participation du PNUD, pour la seule année 2003, environ 10 millions USD ont été levés pour contribuer aux efforts de réforme de l'administration publique, ainsi qu'à la Stratégie de développement du système juridique et la Stratégie d'atténuation des catastrophes naturelles. En outre, le PNUD, en collaboration avec l'AusAid, et le DFID, ont aidé les pouvoirs publics à préparer la Loi modifiée sur le budget de l'État et à élaborer les mesures d'application de cette Loi.

Le Danemark a contribué aux efforts des pouvoirs publics en vue d'une réforme des entreprises publiques, sous l'administration de l'agence danoise pour le développement international et sous celle de donateurs multilatéraux (Comme la Banque mondiale, la SFI et d'autres). Par exemple, sous l'administration de l'agence danoise, le Danemark soutient la restructuration et le développement des entreprises en formulant des projets de conversion d'investissements en capitaux propres et en apportant une aide après ces opérations. Sous l'administration de la Banque mondiale, le Danemark a fourni des services de conseil sur la mise en œuvre du Décret de cession des entreprises publiques et l'instauration et l'utilisation de Fonds de soutien pour la conversion d'investissements en capitaux propres et leur restructuration.

Dans le domaine couvert par la Réforme de l'administration publique (RAP) du gouvernement vietnamien, la BAsD, les Pays-Bas et le PNUD constituent les principaux donateurs. Depuis 1997, le PNUD a soutenu 6 projets de RAP, dont 4 grâce à un cofinancement des Pays-Bas. En dehors de quatre dons de renforcement des capacités institutionnelles dans le cadre de la RAP, la BAsD a accordé un prêt au titre d'un programme de soutien au Programme principal de la RAP de 2001 à 2010. Parmi les autres contributeurs à la RAP, on trouve le Canada, la Norvège et la Suède.

La répartition géographique des engagements d'APD en termes de soutien aux institutions et à l'action des pouvoirs publics commence à être plus équilibrée; ils ne sont plus concentrés dans les principaux centres urbains comme Hanoi et Ho Chi Minh Ville mais se portent sur d'autres provinces. Ce phénomène reflète l'objectif commun des pouvoirs publics et des donateurs

d'assurer une meilleure distribution du développement des entreprises. Cependant, la répartition entre les provinces reste inégale et certaines zones sont largement négligées.

2.1.2. Amélioration de la gestion des ressources publiques

Le Programme d'administration publiques du Viêt Nam s'articule autour de quatre grands axes : les questions juridiques et institutionnelles, l'organisation, les ressources humaines et les finances publiques. Dans le cadre de ce programme, un texte juridique transversal, la « Loi sur l'organisation de l'administration publique », a été modifié en 2001. Un certain nombre de mesures de décentralisation ont été formulées, notamment :

- Un modèle à guichet unique d'immatriculation des nouvelles entreprises a été mis en œuvre dans 28 des 61 provinces. L'objectif est à la fois de simplifier les procédures administratives et de changer l'état d'esprit des agents de la fonction publique. Le nouveau modèle a été accueilli avec une grande satisfaction par toutes les composantes de la société vietnamienne, de même que par les entreprises étrangères. L'administration centrale prépare un dispositif juridique pour étendre ce modèle à toutes les provinces.
- L'introduction d'une politique de dotations budgétaires globales et de recrutement et d'une gestion tournée vers les résultats dans 19 provinces, 3 instances centrales et un certain nombre d'autres entités administratives. Ces mesures passent pour avoir réduit le gaspillage et amélioré l'efficacité et la motivation du personnel.
- La Loi sur le budget de l'État, qui a été modifiée en 2002, habilite les Conseils populaires⁴ à répartir les ressources budgétaires.

Avec l'aide du PNUD, la Loi sur les entreprises publiques a été modifiée et promulguée en novembre 2002. En dehors de cette mesure et d'autres efforts de restructuration et de réorganisation des entreprises publiques, un audit officiel avait été effectué dans 43 de ces entreprises d'ici la fin 2003. Il convient, cependant, de noter que malgré de fortes pressions de l'opinion publique et des milieux politiques pour accélérer la réforme des entreprises publiques, le processus s'est déroulé lentement. De plus, l'ampleur de la participation de l'État dans l'économie complique encore la rénovation du secteur bancaire, car les entreprises publiques dépendent pour leurs finances de banques commerciales publiques qui continuent d'être prédominantes dans le secteur bancaire.

Ces dix dernières années, les quatre banques commerciales publiques ont fait l'objet d'une réforme : au lieu de se conformer à des instructions administratives en matière de crédit, elles doivent fonctionner sur des bases commerciales plus saines. Les pouvoirs publics se sont lancés dans un programme pluriannuel de restructuration et de recapitalisation avec le

soutien du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale. Parmi les autres mesures adoptées figurent la déréglementation du secteur bancaire, notamment la liberté de fixer les taux d'intérêt, la préparation de plans de restructuration pour les banques commerciales publiques qui n'y ont pas encore été soumises, en créant des sociétés de gestion d'actifs pour régler le problème des prêts non productifs, la recapitalisation progressive des banques commerciales publiques et l'élimination progressive des prêts dirigés ordonnés par l'État. Les banques commerciales publiques ont pris plus d'indépendance vis-à-vis de la Banque nationale du Viêt Nam et ont commencé à dégager des bénéfices.

Sous le parrainage de la Banque mondiale et du DFID, le Projet de réforme de la gestion des finances publiques a pour but de s'assurer que l'exécution du budget et la reddition des comptes par les organismes publics s'effectuent en temps opportun et avec précision, pertinence et transparence, et conformément aux normes internationales. Un des éléments du projet contribuera à permettre une meilleure gestion par les autorités de la dette publique du Viêt Nam et à engager un suivi des risques budgétaires dus aux engagements des entreprises publiques.

2.1.3. La loi sur les entreprises : une réussite

Le projet VIE/97/016, qui a été financé par le PNUD et l'AusAID, passe pour un exemple de dépense judicieuse des fonds de l'APD. Le coût du projet était relativement faible – environ 2.3 millions USD sur quatre ans. Les fonds ont servi à recruter un certain nombre de spécialistes étrangers pour travailler en collaboration avec des responsables vietnamiens durant la préparation de la loi. La nouvelle Loi sur les entreprises a été approuvée par l'Assemblée nationale et elle est entrée en vigueur en janvier 2000. Les économistes et les autorités s'entendent pour dire que la Loi sur les entreprises compte parmi les réformes les plus importantes réalisées au Viêt Nam ces dix dernières années.

Le principal résultat obtenu grâce à la Loi sur les entreprises est la simplification des procédures d'immatriculation des nouvelles entreprises privées, ce qui a nécessité l'élimination de plus d'une centaine d'agrèments secondaires à exercer des activités commerciales. Pour les représentants des milieux d'affaires, la nouvelle Loi permet désormais « d'immatriculer d'abord l'entreprise, avant de la contrôler ». Non seulement cette Loi a réduit le temps et les frais de création d'une entreprise, mais elle a favorisé la confiance des chefs d'entreprise dans les autorités locales et limité les occasions de corruption. Dans l'ensemble, la Loi passe pour avoir créé de meilleures occasions pour toutes les entreprises, en particuliers les petites.

À la fin septembre 2003, moins de quatre ans après la promulgation de la Loi, le Viêt Nam avait assisté à la création de 72 601 nouvelles entreprises – soit

1.6 fois le nombre d'entreprises immatriculées durant les 9 années précédentes. Autre évolution toute aussi importante, l'investissement privé s'est étendu à toutes les régions, y compris les plus pauvres, plutôt que de se concentrer sur celles qui présentent des conditions géographiques favorables, comme c'était le cas avant l'introduction de la Loi. Dans les provinces les plus pauvres du Nord (Hoa Binh, Bac Kan, Lai Chau et Bac Giang) et dans la province côtière de centre nord, Thanh Hoa, le nombre d'entreprises a été multiplié par huit par rapport à celui de la période de 1991-99⁵.

Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des nouvelles entreprises privées sont de petite taille. Elle ont en moyenne pour 70 % d'entre elles un capital de 50 millions VND (soit environ 3 300 USD) et elles emploient 10-15 personnes. Il n'empêche que la création d'emplois totale a été spectaculaire. En 2000, l'emploi total créé par les entreprises récemment constituées s'est établi à environ 400 000 postes et, les années suivantes, ce chiffre a augmenté pour atteindre 500 000 et 800 000, respectivement⁶. Le tableau 4.4 montre que, de 2000 à 2003, le taux de croissance annuel du secteur privé était proche de 20 %, ce qui est supérieur à celui des secteurs des entreprises publiques et des entreprises étrangères.

Tableau 4.4. **Taux de croissance de la production industrielle des secteurs privés et autres au Vietnam**

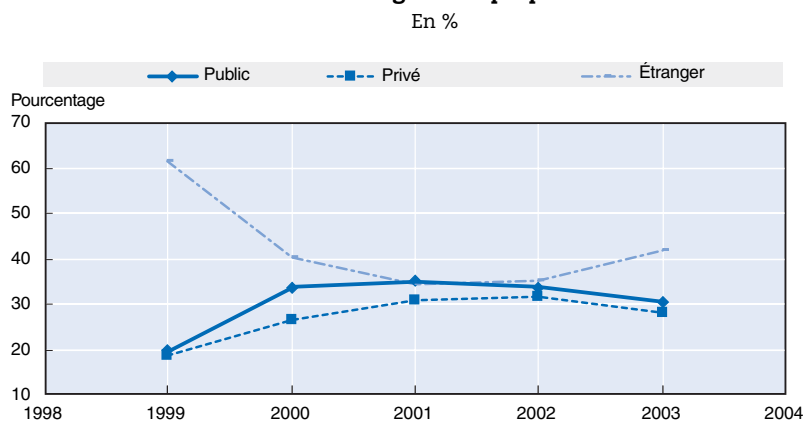
	En %				
	1999	2000	2001	2002	2003
Secteur privé	8.8	18.3	20.3	19.2	18.7
Secteur public	4.5	12.2	12.7	11.7	12.4
Secteur étranger	20.0	18.6	12.1	14.5	18.3
Total	10.4	15.7	14.2	14.5	16.0

Source : OSG.

En d'autres termes, la revitalisation des entreprises privées contribue de plus en plus à la croissance générale de l'économie. Si la part du secteur privé intérieur a fait grimper de quelques points la production industrielle totale (de 22 % en 1999 à 25 % en 2003), la contribution du secteur à la croissance annuelle totale du secteur industriel a progressé à un taux remarquablement élevé. Le graphique 4.3 montre que la contribution du secteur privé à la croissance totale de la production industrielle qui n'était que de 20 % en 1999 a atteint près de 30 % en 2001 et en 2002.

Malgré les obstacles qui entravent l'application de la Loi sur les entreprises, on peut avancer sans risquer de se tromper que de petits montants d'APD ont produit d'excellents résultats pour l'économie. Étant sans doute parvenu à la même conclusion, le PNUD s'est engagé à mettre en œuvre un autre projet de

Graphique 4.3. Répartition de la croissance de la production industrielle selon le régime de propriété



Sources : Annuaire statistique 2002 et OSG.

développement du secteur privé intérieur en instaurant des conditions favorables aux entreprises, en améliorant la capacité des entreprises privées et en renforçant la compétitivité.

2.1.4. Évaluation générale

En dépit de la générosité des donateurs internationaux et des succès remarquables de certains programmes comme le projet VIE/97/016 qui a grandement contribué à l'élaboration de la Loi sur les entreprises, l'efficacité globale du programme d'APD dans le domaine de l'infrastructure institutionnelle est mitigée. Une multitude d'aspects différents ont été traités et les programmes d'APD dans ce domaine ne sont habituellement pas d'une grande échelle. On ne s'étonnera donc pas que les programmes ne témoignent pas de la même efficacité d'un cas à l'autre. En outre, les sensibilités au sein de l'administration publique ont parfois fait obstacle à la réussite des programmes d'APD dans ce domaine.

Les responsables d'entreprises se sont souvent plaints des obstacles à leurs activités qui sont dus à la gestion des affaires publiques. Compte tenu de l'état transitoire de l'économie vietnamienne, il faut s'attendre à tels obstacles, mais leur élimination peut grandement favoriser l'efficacité économique. Certaines aberrations dans les institutions et le système d'administration publique existants ne peuvent être facilement résolues dans la mesure où il s'agit de domaines sensibles sur le plan politique. Par exemple, la situation financière des entreprises publiques et de certains organismes publics est considérée comme une information confidentielle. Certains représentants des pouvoirs publics peuvent invoquer la souveraineté

nationale face à une demande de transparence du budget. Bien que de telles pratiques soient parfois inévitables dans une économie où le secteur public est prédominant (notamment le rôle mal défini de l'État dans l'apport de biens matériels et d'une sécurité publique à ses citoyens), elles peuvent aussi refléter l'inertie administrative et des droits acquis.

En somme, de nombreux programmes dans ce domaine n'ont pas donné lieu à une « appropriation sur le plan local » et n'ont pas réussi à générer l'enthousiasme des partenaires nationaux. Les progrès dans certains domaines comme la réforme des entreprises publiques ont donc été lents. En outre, les améliorations de l'administration publique, en particulier la gestion du budget, n'ont pas eu l'ampleur attendue.

2.2. L'APD et la politique relative aux échanges internationaux

Une plus grande participation aux échanges commerciaux présente en soi des avantages en termes de développement et, dans un monde où les entreprises multinationales sont de plus en plus tributaires d'un accès aux échanges transnationaux entre des entreprises connexes et avec des sous-traitants, il est indispensable d'attirer de surcroît des investisseurs. En outre, pour une économie en transition comme le Viêtnam, les avantages d'une plus grande participation aux marchés mondiaux ne se limitent pas à l'impact direct sur les échanges internationaux et l'investissement dans le pays. Des avantages supplémentaires considérables sont attendus du processus d'alignement du pays sur les normes internationales, et c'est pour cette raison que des gouvernements étrangers et des organisations internationales se sont montrés prêts à promouvoir les échanges commerciaux internationaux du Viêtnam. L'APD dans ce domaine prévoit, entre autres choses, d'aider à réformer la politique commerciale, à doter le pays de capacités commerciales et à œuvrer à des solutions aux litiges commerciaux. Récemment, un certain nombre de donateurs ont apporté une assistance élargie pour aider le Viêtnam à remplir les critères d'adhésion à l'OMC.

L'aide totale pour la réforme du commerce au Viêtnam a constitué une part relativement faible de l'APD totale durant la période de 1993 à 2003. Les deux principaux projets appuyés par l'APD dans ce domaine sont le Programme d'aide au commerce multilatéral (MUTRAP – voir encadré 4.1) et le Projet de soutien pour l'accélération du commerce qu'ont lancé les États-Unis (Support Trade Acceleration Project ou STAR – voir encadré 4.2). Parmi les pays donateurs individuels figurent l'Australie, le Canada, le Danemark, la France, la Suède et la Suisse.

Encadré 4.1. **Programme multilatéral d'aide au commerce extérieur (MUTRAP)**

Sur le plan financier, le MUTRAP est le plus gros programme d'assistance technique aux réformes du commerce et il a un champ d'application assez étendu. Lancé en 2001, il n'a été mis en œuvre qu'en 2003. Après l'achèvement de la première phase en mars 2004, la deuxième phase devrait commencer fin 2004.

Pendant la première phase, le programme proposait aux agents des ministères concernés une formation sur des questions sanitaires/phytosanitaires liées aux exportations de fruits de mer, ainsi que sur les obstacles techniques au commerce. Dans le cadre du programme, une assistance technique a aussi été accordée pour la participation du Viêt Nam aux négociations avec l'OMC sur le commerce des services. En outre, des spécialistes ont été désignés pour aider le ministère des Finances, le ministère du Commerce extérieur et le ministère de l'Industrie à constituer des capacités analytiques dans des scénarios de réductions des droits de douane et d'anticipation de leurs impacts sur l'économie. Enfin, le programme prévoit entre autres des mesures de sensibilisation afin de fournir aux pouvoirs publics et à la population vietnamiennes des informations sur le commerce extérieur dans le cadre de l'OMC. Trois séminaires sur l'intégration économique destinés aux entreprises ont été organisés auxquels ont participé environ 500 représentants de sociétés.

2.2.1. *L'APD pour la réforme de la politique commerciale*

La réforme du commerce extérieur, élément important du programme de réforme économique du Viêt Nam, est désormais en avance sur d'autres aspects du Doi Moi. Les pouvoirs publics ont constaté une étroite corrélation entre l'ouverture du commerce et le rythme de croissance élevé des économies les plus florissantes de l'Asie du Sud-Est. Il existe donc une forte motivation politique pour mettre en œuvre les réformes. Les grands bénéficiaires de l'aide technique dans ce domaine ont été l'Assemblée nationale législative, le ministère du Commerce extérieur, le ministère des Finances, le ministère de l'Industrie, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et quelques autres instances ministérielles.

Le projet relatif aux Règles d'origine, financé par la Suède, en constitue un bon exemple. À l'échelle internationale, les Règles d'origine ont fait l'objet de querelles commerciales. Le projet avait donc pour but d'aider le Comité national de coopération économique internationale et les ministères concernés à préparer un projet de législation sur les Règles d'origine. Les travaux prévoient entre autre de partager l'expérience suédoise dans la conception

Encadré 4.2. **Le projet STAR (projet d'aide à l'ajustement et à la réforme du commerce extérieur)**

Avec ce projet, le gouvernement des États-Unis entend aider le Viêtnam à réformer sa politique pour mieux mettre en œuvre ses engagements dans le cadre de conventions commerciales bilatérales entre les deux pays. Il s'agit du plus grand projet d'assistance technique des États-Unis au Viêtnam depuis la guerre et du premier contrat de l'USAID en coordination avec le Représentant américain au Commerce pour faciliter l'application d'une convention commerciale. STAR a démarré à Hanoi à la mi-octobre 2001, avant que la convention commerciale bilatérale n'entre en vigueur.

En 2001, STAR a contribué à organiser 23 ateliers de formation et séminaires sur les politiques à suivre, il a préparé 4 voyages d'étude et il a examiné en détail plus de 9 lois et règlements. Ces activités ont concerné directement plus de 2 000 agents publics et représentants d'entreprises, le public visé étant des hauts responsables et des cadres chargés des réformes relatives à la mise en œuvre de la convention commerciale bilatérale.

En 2002 et 2003, STAR a cherché avant tout à soutenir les efforts du Viêtnam en vue de modifier ou d'adopter un certain nombre de lois et de procédures administratives. En particulier, i) adapter les services des douanes aux normes de l'OMC; ii) sensibiliser la population vietnamienne au respect des conventions internationales dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle et de l'Accord de l'OMC sur les ADPIC; iii) instaurer un système d'enregistrement pour les procédures d'autorisation d'opérations d'investissement; et iv) étendre l'accès au marché pour des services comme les télécommunications à valeur ajoutée, la comptabilité, l'architecture, l'ingénierie, l'informatique et la banque.

de textes juridiques sur les Règles d'origine, des séances de formation et un voyage d'étude en Suède. Le ministère de la Justice devrait préparer un projet de réglementation sur les Règles d'origine et le soumettre pour commentaire et conseil à des spécialistes suédois d'ici la fin 2004. Il existe aussi d'autres projets importants. Par exemple l'AFD et la DREE (France) ont fourni 3 millions EUR dans le cadre du Programme bilatéral pour le renforcement des capacités commerciales au Viêtnam (2003-05).

2.2.2. *Facilitation de l'adhésion à l'OMC*

Le gouvernement vietnamien a soumis sa candidature d'adhésion à l'OMC en 1995 et le pays a actuellement le statut d'observateur. Compte tenu des perspectives d'adhésion du Viêtnam à l'OMC dans un proche avenir, de nombreux donateurs ont apporté leur aide pour assurer une formation sur le

contenu des accords de l'OMC. Jusqu'à présent, tous les efforts d'assistance technique en vue des réformes du commerce extérieur se sont surtout concentrés au niveau de l'administration centrale. Néanmoins, les donateurs se sont interrogés sur la nécessité d'étendre l'aide aux provinces.

La communauté des donateurs a mis en œuvre un certain nombre de projets dans les domaines de la négociation et de la facilitation des échanges. Les pouvoirs publics japonais ont pour politique délibérée de soutenir le Viêt Nam en renforçant ses capacités en rapport avec l'OMC. Plus particulièrement, l'aide au développement japonaise s'intéresse à la mise au point des aspects du régime juridique liés au commerce, à augmenter la compétitivité des exportations et à renforcer la facilitation des échanges. L'ACDI (Canada) a financé un projet pour améliorer les capacités du ministère de la Justice en vue de définir et d'élaborer une législation conforme aux conditions d'adhésion à l'OMC. Les autorités italiennes ont aidé à formuler une politique de subventions et de mesures compensatoires et la Suisse donne des conseils de politique générale pour l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC.

La promotion du commerce international fait aussi partie de la stratégie d'aide au pays de la Banque mondiale. L'assistance technique de la Banque en vue de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC s'est établie au total à environ 57 millions USD⁷. La Banque mondiale apporte un soutien financier et technique à l'Institut vietnamien d'économie pour qu'il étudie « la volonté d'adhésion à l'OMC du Viêt Nam » ainsi que pour un certain nombre d'ateliers avec la participation de membres de l'Assemblée nationale et de responsables de ministères. Dans ces ateliers, des spécialistes nationaux et internationaux exposent leurs analyses des répercussions potentielles de l'adhésion à l'OMC sur l'économie.

2.2.3. Évaluation de l'efficacité de l'APD pour la politique du commerce extérieur

Le Viêt Nam moderne a émergé d'une économie planifiée, où la politique commerciale était simple car les échanges faisaient pour la plupart l'objet de décisions centralisées et la notion de querelles commerciales ne s'appliquait pas. Les projets d'APD comme le MUTRAP, STAR, la Règle d'origine et d'autres se sont tous inscrits dans les efforts destinés à faire de la politique commerciale du pays pour ce qui passe pour acceptable sur le plan international, notamment aux termes des règles de l'OMC. L'ouverture de l'économie du Viêt Nam de 61 % en 1994 à 118 % en 2003 (tableau 4.5) constitue un indicateur de l'amélioration des conditions instaurées par la politique commerciale.

STAR a sans aucun doute contribué à la mise en œuvre réussie de la convention commerciale bilatérale entre le Viêt Nam et les États-Unis – et selon

Tableau 4.5. **Amélioration de l'ouverture 1994-2002**

En % du PIB

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Export	24.9	26.3	29.4	34.3	34.5	40.2	46.5	46.2	47.5	51.0
Import	35.8	39.3	45.2	43.3	42.4	40.9	50.2	49.9	56.1	66.7
Total des échanges	60.7	65.6	74.6	77.6	76.6	81.2	96.6	96.1	103.6	117.6

Source : OSG, FMI, MPI et Banque mondiale.

un rapport de Riedel *et al.* (2003), les exportations vietnamiennes vers les États-Unis ont plus que quadruplé dans les deux ans qui ont suivi la convention commerciale bilatérale. Pendant cette période, les exportations vers les États-Unis ont contribué à plus de la moitié de la croissance globale des exportations du Vietnam. Les auteurs de l'étude avancent que la croissance des exportations vers les États-Unis résulte pour une bonne part de la création d'exportations, plutôt que du détournement de certaines exportations à destination d'autres pays.

2.3. L'APD et le développement des infrastructures

Près de la moitié des engagements d'APD signés ces dix dernières années a été consacrée au développement des infrastructures. Dans ce domaine, le transport est le secteur qui a reçu la part la plus importante. La plupart des ressources d'APD pour le transport sont des prêts. Des dons ont été accordés dans le cadre de projets de transport principalement pour aider les pouvoirs publics à entreprendre des études de faisabilité sur les prêts ou pour mettre en œuvre des modifications de leurs politiques. Une bonne partie de l'APD affectée aux infrastructures a servi à rénover les autoroutes et à construire des ponts. Le soutien apporté aux plus gros projets vient de quelques donateurs, à savoir le Japon, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement.

Le Japon est le premier donneur en ce qui concerne le soutien au développement des infrastructures. Les priorités suivantes font partie de la stratégie opérationnelle de ce pays pour l'APD au Vietnam :

- La modernisation et l'amélioration des systèmes de transport et de circulation comme les ports, les routes nationales, les ponts, les aéroports et les chemins de fer.
- L'amélioration des ponts dans les provinces des régions des montagnes du Nord, du littoral central et du delta du Mékong.
- L'amélioration de l'infrastructure urbaine, notamment du système de circulation à Hanoi et dans la région de Thang Long au Nord Vietnam.

- Les centrales thermiques. Le Japon accorde des prêts pour la construction et la modernisation de six centrales électriques qui, lorsqu'elles seront achevées, représenteront 20 % de la capacité de production d'électricité du pays.

Le deuxième donneur, la Banque mondiale, a soutenu des projets visant à ouvrir plus largement l'accès aux infrastructures des régions montagneuses du Nord, du delta du Mékong et du littoral central à travers une amélioration des routes provinciales, une électrification des zones rurales et un développement des infrastructures rurales s'appuyant sur les collectivités. La BAsD a accordé de nombreux prêts pour les projets d'amélioration des routes provinciales et nationales, de distribution d'eau pure et de développement urbain. En outre, le développement des ressources énergétiques est une priorité pour la BAsD. Sa politique consiste à soutenir une production d'électricité « équilibrée », alliant l'énergie hydraulique (en conjonction avec la gestion des ressources hydriques) et les centrales électriques au charbon et au gaz.

2.3.1. Les principaux projets d'APD en matière de transport

Les infrastructures arriérées et encore endommagées par la guerre au Vietnam empêchent le pays d'attirer l'IDE et l'investissement en général. Les pouvoirs publics en ont conscience et ont dépensé, ces dix dernières années, d'importants fonds publics ainsi que de l'APD dans le secteur des infrastructures. De 1996 à 2000, environ 40 % du total de l'investissement public (budget de l'État, crédits publics et investissement des entreprises publiques) ont porté sur les transports et l'infrastructure électrique. De plus, depuis 1996/97, les grandes infrastructures ont reçu la plus grande part d'APD, en particulier dans les secteurs du transport et de l'énergie.

Durant cette période, bon nombre de grands projets d'infrastructure financés par l'APD comme l'autoroute n° 5 et le port de Hai Phong (encadré 4.3), le pont de My Thuan (encadré 4.4), l'autoroute n° 1, la route nationale n° 10 et la route nationale n° 18 ont été terminées et ont nettement amélioré les infrastructures du pays. À un niveau plus local, un grand nombre de routes provinciales et rurales ont été construites ou modernisées. Le port de Saigon, le port en eaux profondes de Cai Lan et environ vingt ports de pêche ont aussi été modernisés avec l'aide de l'APD.

En ce qui concerne l'impact économique du projet relatif à l'autoroute n° 5 et au port de Hai Phong (encadré 4.3), un rapport du GRPIS (2003a) indique que, depuis la mi-2003, les quatre zones industrielles autour de Hanoi et de Hai Phong représentent environ 85 % du total de l'IDE à destination des zones du Nord. Les deux tiers de l'investissement sont arrivés avant 1999. Le rapport comporte une enquête sur les investisseurs qui suggère que près de 90 % des nouvelles entrées d'IDE attribuées au Nord ne se seraient pas concrétisées sans l'amélioration de ces deux moyens de transport. Fortes de leur expérience,

Encadré 4.3. Modernisation de l'autoroute n° 5 et rénovation du port de Hai Phong

Les projets de modernisation de l'autoroute n° 5 et de rénovation du port de Hai Phong ont fait l'objet d'un accord entre les gouvernements vietnamien et japonais peu après la reprise des prêts d'APD du Japon au Vietnam en 1992. Les deux projets avaient pour but de créer les conditions nécessaires pour s'adapter à l'augmentation rapide du trafic routier dans le delta du fleuve rouge au Nord Vietnam et d'augmenter les capacités du port de Hai Phong. La Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) a contribué à hauteur de 175 millions USD au projet de l'autoroute n° 5 (période de mise en œuvre : 1994 à 2000) et de 33 millions USD à la rénovation du port de Hai Phong (phase 1 : 1994 à 2000).

L'autoroute n° 5, qui fait 100 kilomètres de long, relie ce centre économique qu'est Hanoi au port le plus important du pays, celui de Hai Phong. Le port présente l'avantage commercial de se situer près du Japon, de la Corée, de Hong-Kong et de la Chine continentale. L'autoroute sert d'axe de transport pour des matières premières, des biens intermédiaires et des produits finis fabriqués au Nord Vietnam.

D'après des recherches effectués par le GRPIS (2003a) et Mitsui (2003), grâce en partie au projet de modernisation de l'autoroute n° 5 et de rénovation du port de Hai Phong, la durée d'un trajet entre Hanoi et Hai Phong a diminué de moitié (de 3.5-4 heures à 1.5-2 heures) et le volume du trafic sur l'autoroute a doublé de 1999 à 2003.

les autorités ont créé un certain nombre de zones industrielles proches de l'autoroute, notamment à Hai Duong et à Hung Yen.

L'investissement intérieur dans ces régions a également augmenté. L'amélioration du système de transport a conduit à une expansion de l'industrie du tourisme dans la baie d'Ha Long. Le nombre de touristes (tant vietnamiens qu'étrangers) a quadruplé de 1995 à 2002, l'augmentation ayant été particulièrement marquée après 2000. Le total de l'investissement privé qui a suivi ce projet est très élevé. Même si l'on ne peut raisonnablement attribuer tous les changements à ce projet, il passe pour le principal facteur à l'origine de ce phénomène.

Le projet du pont de My Thuan et de l'autoroute n° 1 (encadré 4.4) est considéré comme le facteur ayant permis à la région de Can Tho de devenir la province connaissant la plus forte croissance dans le delta du Mékong. De plus, son activité économique, auparavant essentiellement agricole, s'industrialise de plus en plus. La province compte actuellement trois zones industrielles (les zones industrielles de Tra Noc I et II, et celle de Hung Phu).

Encadré 4.4. **Le pont de My Thuan et l'autoroute n° 1, reliant Ho Chi Minh Ville à Can Tho**

Le premier volet de ce projet a été la construction du premier pont jamais jeté sur le fleuve Tien. Ce projet a été financé conjointement par les gouvernements australien et vietnamien, le coût du capital correspondant à 60 millions USD. Le deuxième volet a été la rénovation du tronçon de l'autoroute n° 1 qui relie Ho Chi Minh Ville et Can Tho. Le coût de ce volet s'est élevé à 176 millions USD, une contribution apportée par la Banque mondiale. Le projet routier a été achevé six mois avant l'inauguration du pont de My Thuan en 2000.

Le fleuve Tien est un des deux grands bras du Mékong. Avant ce projet, aucun d'eux n'avait jamais été enjambé par un pont. De Can Tho, le centre du delta du Mékong, à Ho Chi Minh Ville, les camions et les voitures devaient être transportés sur des ferries, ce qui entraînait un fort ralentissement de l'activité économique dans le delta du Mékong, d'où proviennent la plupart des exportations de riz vietnamiennes. Après l'ouverture du pont, la durée du trajet entre les deux villes a été réduite de 1-1½ heure. De 1999 à 2001, le volume du trafic traversant le fleuve à My Thuan a doublé. Les flux de circulation quotidienne ont augmenté, passant d'une moyenne de 3 980 véhicules en 1994 à 20 100 en 2002.

Ensemble, elles abritent environ 80 entreprises (dont 20 qui bénéficient d'investissements étrangers) qui emploient 13 000 personnes. L'amélioration des transports a aussi favorisé le développement du tourisme à Can Tho, en particulier depuis 2000.

Les répercussions du projet ont été jugées si satisfaisantes qu'un autre pont (traversant le fleuve Hau, dont le cours est parallèle à celui du Tien) est en cours de préparation. L'avantage attendu de ce deuxième pont est de généraliser, si l'économie de Can Tho prend son essor, cet impact favorable dans le delta du Mékong.

2.3.2. Le secteur de l'électricité

Au Vietnam, la production d'électricité dépend entièrement d'Électricité du Vietnam (EVN), un monopole d'État qui est administré par le ministère de l'Industrie. Compte tenu de l'absence de concurrence, ainsi que des capacités limitées de production, les prix de l'électricité sont élevés comparés à ceux des pays voisins. Par exemple, le prix versé pour l'électricité par les entreprises de Hanoi et de Ho Chi Minh Ville est supérieur à celui payé à Singapour et à Kuala Lumpur, deux fois plus élevé qu'à Shanghai, et plus de deux fois supérieur à celui de Bangkok et de Djakarta. On peut raisonnablement avancer que la

situation actuelle du secteur de l'électricité constitue un des facteurs dissuasifs pour l'investissement privé.

Pour surmonter ce problème, des réformes institutionnelles du marché de l'électricité sont nécessaires – de même que des sommes importantes pour accroître les capacités de production d'électricité. Les premières sources de financement des investissements sont les dons et les prêts au titre de l'APD qu'accordent le Japon, la Banque mondiale, la BAsD, d'autres États étrangers en lien avec les autorités vietnamiennes. De 1996 à 2000, les donateurs ont apporté 2.9 milliards USD pour le développement du secteur de l'électricité, dont 1.9 milliard USD de la JBIC (Japon), 694 millions USD de la Banque mondiale, 180 millions USD de la BAsD, et environ 150 millions USD de l'ASDI et d'autres donateurs bilatéraux. Selon les conseillers économiques et commerciaux des États membres de l'UE (2004), ces dix dernières années, les prêts étrangers ont représenté 46 % de l'investissement total d'EVN. Les crédits intérieurs n'ont apporté que 18 % des fonds et les autres sources ont correspondu aux 36 % restants. Ainsi, sans l'APD, on imagine mal comment le problème du prix élevé de l'énergie peut être résolu.

Si l'on ne compte que les projets achevés avant 2002, le Japon a contribué à la construction de capacités de production équivalant à 1 865 MW, soit 23 % de l'approvisionnement en électricité au Viêt Nam, l'APD japonaise étant à l'origine, de 1992 à 2001, d'une augmentation des capacités de 38 %. Parmi les projets de production d'électricité mis sur pied grâce à l'aide du Japon figurent les centrales thermiques de Phu My et de Pha Lai ainsi que les centrales hydroélectriques de Ham Thuan-Da Mi et de Dai Ninh.

2.3.3. Évaluation de l'efficacité de l'APD pour les infrastructures

Les investissements publics et les fonds au titre de l'APD sont à l'origine de la forte expansion des services d'infrastructure du Viêt Nam. De 1990 à 1999, le total des marchandises transportées par voie routière a plus que doublé. Le transport par bateau a été multiplié par six. En cinq ans, de 1996 à 2000, plus de 1 200 km de nouvelles routes ont été construits et plus de 4 000 km de vieilles routes ont été rénovés. Fin 2000, environ 95 % des principales villes vietnamiennes étaient accessibles en voiture (contre 99.9 % dans le delta du Fleuve rouge; 99.4 % dans la région du Sud-Est et 72.4 % dans les Hauts Plateaux du centre).

La capacité de production d'énergie a triplé de 1990 à 1999 et la part de la population ayant accès à l'électricité a augmenté, partant de 47 % en 1990 pour atteindre 75 % en 1999. Fin 2003, 93 % des municipalités dans tout le pays, dont 83 % dans les foyers ruraux, avaient accès au réseau national⁸. Malgré ces avancées, le Viêt Nam doit augmenter ses capacités de production d'électricité pendant encore un certain nombre d'année. Les prix de l'électricité restent

élevés, même si la part d'énergie renouvelable est relativement importante par rapport aux pays voisins.

Selon un rapport du Conseil de direction des zones industrielles de Hanoi, un des principaux obstacles à la création d'entreprises au Viêt Nam est la pénurie de terrains adaptés à l'industrie ou à la prestation de services – autrement dit où l'on peut accéder à l'électricité et à des routes convenables. Compte tenu de la limitation des zones suburbaines, les prix de l'immobilier sont devenus prohibitifs pour de nombreux investisseurs potentiels. L'extension des réseaux routier et électrique aux zones rurales contribue à résoudre cette double pénurie et on a d'ailleurs pu constater que l'investissement s'étendait aux zones rurales exactement jusqu'aux limites des nouveaux réseaux électrique et routier.

La modification des infrastructures de 1993 à 2003 permet d'atténuer considérablement la congestion des autoroutes et a donc renforcé les communications entre les régions et avec le marché mondial. Les progrès de l'électrification et le développement de routes rurales ont « agrandi le terrain » pour les entreprises qui, à défaut, se seraient clairsemées. Étant donné que l'investissement privé intérieur dans les infrastructures du Viêt Nam⁹ a été relativement négligeable par rapport au total, la part des projets de routes et de production d'électricité dans les investissements publics est à peu près la même que celle de l'APD¹⁰. Sachant que l'APD représente en moyenne un quart des investissements de l'État (tableau 4.7), on parvient à l'estimation approximative suivante : l'APD semble être à l'origine d'un quart des changements évoqués plus haut.

2.4. L'APD et le développement des ressources humaines

Le Viêt Nam a obtenu des résultats relativement satisfaisants quant au pourcentage de la population adulte alphabétisée. En 2002, le taux d'alphabétisation était de 91 % – une prouesse pour un pays à faibles revenus. Cependant, comme le précise la Banque mondiale (2001), la qualité de l'éducation pose un problème. Par exemple, la scolarisation dans l'enseignement primaire se chiffre en moyenne à 500 heures par an, soit la moitié de la moyenne internationale, et les programmes et les méthodes ont été qualifiés de dépassés. Près d'un tiers des enfants ne finissent pas leur dernière année d'école primaire¹¹. L'enseignement supérieur, qui présente potentiellement plus d'intérêt pour les entreprises, est loin de répondre aux exigences d'un marché du travail de plus en plus international.

La stratégie de croissance du gouvernement met l'accent sur l'importance de l'éducation et du développement du capital humain; un des ses principaux objectifs est de donner un caractère universel au premier cycle d'enseignement secondaire. Le problème, à cet égard, est de proposer une

éducation de qualité à tous, en particulier les filles et les jeunes dans les régions rurales et montagneuses éloignées. Parallèlement à la scolarisation, la formation professionnelle passe pour essentielle au développement d'une population active qualifiée. Les dépenses publiques en matière d'enseignement et de formation devraient être portées de 15 % du total des budgets de l'État (soit 3.5 % du PIB) en 2000 à 20 % en 2010, et s'accompagner d'un renforcement du partenariat entre le public et le privé en vue de développer les ressources humaines.

2.4.1. Projets concrets et expériences

D'après le MPI, de 1993 à fin 2003, le total des engagements d'APD signés dans le domaine de l'éducation et de la formation se situait à environ 1 100 millions USD, dont 600 millions USD sous forme de prêts et 500 millions USD sous forme de dons. Les prêts à ce secteur ne constituent pas une part importante du total des prêts au titre de l'APD (légèrement supérieure à 5 %), mais les dons représentent près de 12 % du total. La plupart de l'APD dans ce domaine est destinée à l'enseignement, et non à la formation professionnelle.

Les principaux donneurs dans le secteur de l'enseignement et de la formation sont la Banque mondiale, la BASD, le Japon, l'Australie et le Royaume-Uni. La Banque mondiale a apporté 354 millions USD, principalement au profit de l'enseignement primaire et supérieur. Dans les années qui viennent, l'assistance de la Banque mondiale dans ce domaine sera centrée sur un programme consolidé à l'échelle nationale intitulé « Éducation pour tous ».

Le Japon et la BASD sont les deux plus gros autres donneurs, chacun ayant apporté quelque 240 millions USD. La majeure partie des fonds provenant du Japon a été affectée aux installations pour des écoles primaires. À la fin de 2003, près de deux cents écoles élémentaires ont été construites grâce à l'APD japonaise, la plupart dans des municipalités connaissant un taux de pauvreté très élevé¹². Le Japon a chaque année accordé des bourses à des étudiants et des agents publics vietnamiens pour effectuer des études dans des établissements d'enseignement supérieur au Japon.

Le développement social est l'une des quatre priorités stratégiques de la BASD, l'assistance de la Banque au Viêtnam dans ce domaine portant surtout sur l'enseignement et la formation. Par exemple, la BASD a accordé des prêts considérables sous forme de cofinancement avec la France et la Banque nordique de développement en faveur d'un projet de « formation technique et professionnelle » pour aider la direction générale de la formation professionnelle (DGFP) à restructurer l'ensemble du système de formation professionnelle (BASD : 54 millions USD, BND : 7 millions USD et France : 15 millions USD). Ce projet est centré sur l'élaboration des programmes, le renforcement industriel, le développement des partenariats entre industries et écoles et l'amélioration

de l'accès (en soutenant la modernisation des installations dans 15 collèges et écoles techniques).

Ces dix dernières années, l'Australie a été l'un des principaux donateurs dans le domaine de l'enseignement et de la formation au Viêt Nam. Par exemple, des bourses de l'AusAid ont été accordées chaque année à des centaines d'étudiants vietnamiens pour aller faire des études préparant à un premier diplôme universitaire ou ultérieures en Australie. Les fonds accordés par d'autres pays comme la Corée du Sud, la France ou la Suisse, ne sont pas aussi importants en comparaison, mais ces pays ont contribué sensiblement à la formation professionnelle au Viêt Nam. Ils ont financé divers centres de formation professionnelle et aidé la DGFP à se doter de capacités institutionnelles dans la formation professionnelle. La Corée du Sud a accordé trois dons en faveur des écoles techniques de Hanoi, Nghe-An et Quy-Nhon. La Suisse a accordé des dons pour soutenir trois phases du programme de « Renforcement des centres de formation professionnelle » au Viêt Nam (voir encadré 4.5).

2.4.2. Impacts de l'APD sur le développement des ressources humaines

Ces dix dernières années, les efforts coordonnés du gouvernement et l'assistance des donateurs internationaux ont permis des progrès sensibles au Viêt Nam. L'objectif « Éducation pour tous » est en voie de réalisation progressive. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a été porté de quelque 80 % en 1990 à près de 94 % en 1999. Le taux de scolarisation dans le second cycle de l'enseignement secondaire a aussi augmenté. Le nombre d'étudiants pour l'année universitaire 2002/03 est 2.3 fois plus élevé que pour l'année 1992/93 pour le premier cycle de l'enseignement secondaire et 4.3 fois plus élevé pour le second cycle du secondaire. À la fin de 2002, 15 des 61 provinces/villes avaient atteint l'objectif d'enseignement universel dans le premier cycle du secondaire. Les installations scolaires comme les classes, les outils pédagogiques, les laboratoires et les bibliothèques ont été sensiblement modernisées. La réforme des programmes nationaux pour les écoles primaires et du premier cycle secondaire (la deuxième année du primaire et la deuxième année du secondaire respectivement) se poursuit progressivement.

Dans le cas du sous-secteur de la formation professionnelle, la plupart des projets sont petits et couvrent un ou quelques écoles ou collèges spécifiques. De plus, il n'y a pas eu beaucoup de coordination entre les donateurs, d'une part, et entre les donateurs et le gouvernement, d'autre part. La « Formation technique et professionnelle » est le seul projet fonctionnant avec le système national de formation technique et professionnelle. Toutefois, ce projet a été retardé plusieurs fois. Plus de la moitié de la durée prévue pour ce projet s'est écoulée et moins de 20 % des fonds alloués ont été versés.

Encadré 4.5. **Le projet de « Renforcement des centres de formation professionnelle »**

Financé par la Suisse, ce projet se compose de trois phases. Les phases 1 (1994-97) et 2 (1998-2001) ont été réalisées en coopération avec le ministère de l'Éducation et de la Formation (MEF) et la phase 3 (2001-04) avec le ministère du Travail, des Invalides de guerre et des Affaires sociales. L'objectif du projet est de soutenir la réforme socio-économique au Viêt Nam en apportant des qualifications à des jeunes sans emploi pour qu'ils trouvent du travail et d'améliorer les compétences des travailleurs non qualifiés ou peu qualifiés.

Les cinq objectifs spécifiques du projet sont : i) la modernisation de l'équipement de formation professionnelle dans les classes et les ateliers; ii) l'élaboration de programmes fondés sur les savoirs les plus récents; iii) le développement des capacités de formation des enseignants; iv) le renforcement des capacités de gestion des centres de formation technique et professionnelle; enfin, v) la contribution au dialogue sur les politiques à suivre en ce qui concerne le système informel de formation professionnelle. Parmi les impacts du projet, on retiendra :

- L'amélioration des capacités de formation technique et professionnelle dans les centres qui s'est traduite par la modernisation des programmes de formation professionnelle, l'amélioration des équipements, la meilleure qualité de la formation et le renforcement des capacités de gestion. La fréquentation des centres couverts par ce projet a augmenté de 15-20 %.
- L'accroissement des capacités administratives dans les organismes de gestion de l'État à des niveaux locaux en y associant les autorités locales (au niveau des provinces et des districts) ainsi que l'Institut national du développement et de l'éducation dans le cadre de groupes de travail ou d'ateliers de formation aux compétences en matière de gestion.
- La diffusion de la pratique exemplaire d'un centre de formation professionnelle à l'échelle nationale grâce à un échange d'expériences et de leçons tirées des centres participant au projet avec les pouvoirs publics.

Dans ce domaine, un projet qui passe couramment pour un succès aura été celui du « Renforcement des centres de formation professionnelle au Viêt Nam », projet financé par la Suisse (voir encadré 4.5). Encouragé par les bons résultats de ce projet, le gouvernement suisse a étendu son soutien aux phases 2 et 3. Le projet a contribué au renforcement de 18 centres de formation professionnelle par l'apport d'équipements, l'élaboration de programmes, la formation des enseignants et l'amélioration des capacités de gestion.

2.4.3. Une évaluation de l'utilisation de l'APD dans la formation de capital humain

Avec l'aide des donateurs internationaux, de nombreuses compétences nouvelles ont été introduites dans les centres d'enseignement professionnel et la qualité globale de la formation dans ces centres s'est également améliorée. Les diplômés des écoles soutenues par l'APD ont généralement mieux répondu à la demande de secteurs concurrentiels comme les télécommunications, les services aériens et aéroportuaires, le pétrole et le gaz naturel, l'habillement, la chaussure, la construction mécanique, la construction électrique et l'électronique. Le fait que l'intérêt des jeunes à la recherche d'une formation n'a fait que croître pour le système d'enseignement technique et professionnel indique que le capital humain formé par ce système est devenu plus négociable sur le marché.

Toutefois, même si les avantages des dépenses consacrées à l'éducation sont certains du point de vue sociétal, les manifestations d'un impact immédiat et visible sur l'investissement privé sont sans doute moins convaincantes. Rares sont les projets à comporter un quelconque suivi des diplômés et même dans les projets reposant sur des grandes opérations de prêts, les mécanismes de suivi concernent largement la surveillance du projet plutôt qu'une évaluation économique d'ensemble.

Il y a eu généralement un fossé considérable entre la nouvelle économie de marché émergente et le contenu de l'enseignement dans les écoles technico-professionnelles au Viêt Nam, fossé que l'APD a contribué à combler. La plupart des programmes ont été revus pour que la formation corresponde mieux aux besoins du marché. Dans ce domaine, les compétences en matière de formation des enseignants ont aussi été améliorées. Les capacités de gestion des centres de formation technique et professionnelle ont été renforcées. Dans l'ensemble, compte tenu du financement modeste des projets d'APD dans le secteur de l'enseignement et de la formation, l'efficacité de l'aide a été élevée. Les compétences techniques transférées dans le cadre des programmes d'APD peuvent être très précieuses pour une économie faiblement développée. Néanmoins, les avantages directs des projets d'APD dans le secteur de l'enseignement et de la formation du point de vue de l'attrait sur l'investissement risquent de rester particulièrement difficiles à mesurer pour le moment.

Enfin, il convient de formuler une mise en garde. Comme le gouvernement reste l'employeur dominant (actuellement, même si ce ne sera pas nécessairement le cas à l'avenir, les jeunes risquent d'être influencés dans leur choix d'éducation. Les jeunes vietnamiens s'acharnent toujours à se faire admettre dans les universités qui passent couramment pour ne plus apporter l'enseignement le plus pertinent et, parallèlement, ils n'apprécient pas suffisamment la valeur de l'enseignement technique ou professionnel.

2.5. La réforme des entreprises publiques

À la fin de la guerre d'Indochine en 1954, le secteur des entreprises publiques a été créé à la fois en nationalisant les entreprises privées existantes et en créant de nouvelles entreprises publiques. Fin 1960, l'ensemble des établissements industriels et plus de 99 % des établissements commerciaux et des installations de transport ont été transformés en entreprises publiques. Dans le cadre de leur exploitation, les entreprises publiques étaient placées sous le contrôle direct des ministères ou d'organismes de l'administration publique centrale ou locale. La fonction des entreprises publiques consistait à recevoir des plans et à les réaliser. Ces plans prescrivaient des objectifs détaillés de production, des sources d'approvisionnements en intrants et des modalités de distribution. Après l'unification du Nord et du Sud Viêt Nam en 1975, les établissements privés et publics du Sud ont aussi été transformés en entreprises publiques comme au Nord.

Après qu'il est clairement apparu que les entreprises publiques étaient inefficaces, des mesures ont été appliquées pour régler partiellement le problème. En novembre 1991, le Conseil des ministres a promulgué le Décret 388/HDBT portant réglementation de la création et de la fermeture des entreprises publiques, qui a contraint chaque entreprise publique à se dissoudre ou à fusionner avec une autre si elle était jugée inefficace ou insuffisamment dotée en capital ou en technologie ou si elle ne disposait pas d'un marché suffisant pour écouler ses produits. Le secteur public a de nouveau été réorganisé avec les Décisions du gouvernement sur l'établissement de Sociétés générales en 1994. En 1995, la Loi sur les entreprises publiques a été promulguée, constituant la première base juridique régissant le fonctionnement des entreprises publiques.

De nouvelles réformes du secteur public ont bénéficié de l'assistance de donateurs étrangers. C'est ainsi que la BASD a préparé deux projets parallèles en vue d'améliorer les capacités institutionnelles des organismes essentiels à procéder à un audit de diagnostic des entreprises publiques et à examiner et autoriser les entreprises publiques le souhaitant à convertir des investissements en capitaux propres et de formuler et en vue de mettre en œuvre une stratégie et une méthode à cet effet. En outre, la BASD appuie l'adoption et la mise en œuvre des pratiques exemplaires internationales de gouvernement d'entreprise. L'ASEM a aussi apporté son soutien à un certain nombre de projets dans ce domaine. Les programmes de l'ASEM ont trois composantes : i) un filet de protection sociale pour traiter le problème de la main-d'œuvre déplacée par l'entreprise publique; ii) l'accélération de la conversion d'investissements en capitaux propres et de la restructuration des entreprises publiques auprès du ministère des Transports; enfin iii) la mise en œuvre de la réforme des entreprises publiques au sein de trois ministères

techniques (industrie, agriculture et construction) ainsi que dans deux provinces/municipalités, dont l'une est Hanoi.

L'assistance apportée par l'organisme danois de développement international a couvert toute une série de démarches de réforme des entreprises publiques. Cet organisme a administré un projet intitulé « Soutien à la restructuration de l'industrie et au développement des entreprises » qui consiste à réaliser des plans de conversion d'investissements en capitaux propres et à apporter une aide à la suite de ces opérations. De plus, le Japon, l'Australie, le Danemark et le PNUD ont apporté des ressources considérables en vue de faciliter plus généralement les opérations de réforme des entreprises, par exemple pour financer la collecte de données et le système de surveillance des entreprises publiques, des audits de diagnostic pour évaluer la santé financière et les résultats de certaines entreprises publiques et pour renforcer les capacités de la direction générale de la gestion des capitaux et actifs publics dans les entreprises.

En dehors des réformes macroéconomiques, des programmes analogues ont été mis en œuvre dans des segments spécifiques de l'économie. Par exemple, le DFID britannique a apporté son assistance à une restructuration pilote de trois sociétés et GTZ (Allemagne) a aidé à la restructuration d'entreprises publiques agricoles dans des zones locales par ses conseils pour la mise en œuvre de plans de conversion d'investissements en capitaux propres.

2.5.1. *Évaluation*

La politique du gouvernement vietnamien consiste à conserver un rôle décisif vis-à-vis du secteur public de l'économie nationale et cela implique certaines limites (pas encore définies) pour les privatisations. Selon la Banque mondiale (2002b), après un bon démarrage en 1990-92, le nombre de transformations d'entreprises publiques a été très faible de 1993 à 1997. À partir de 1998, grâce à la mise en œuvre du mécanisme de conversion d'investissements en capitaux propres, le processus a retrouvé une certaine dynamique. De 1998 à septembre 2002, près de 900 entreprises publiques ont été transformées en sociétés anonymes. La conversion d'investissements en capitaux propres va dans une large mesure de pair avec les privatisations. Sur les opérations de conversion d'investissement intervenues de janvier 2001 à septembre 2002, 70 % ont impliqué la vente des deux tiers, voire plus, du capital à des actionnaires non publics.

La lenteur de la réforme des entreprises publiques a freiné l'investissement privé. Néanmoins, le succès modeste, grâce en partie à l'APD, dans ce domaine a montré la façon dont les privatisations d'entreprises publiques privatisation affectaient la croissance de l'économie privée.

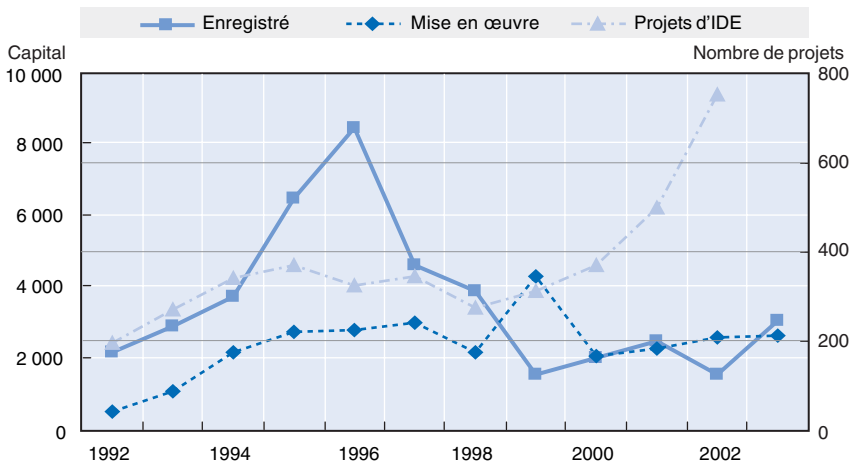
Premièrement, en fermant une partie des entreprises publiques déficitaires, elles ont réduit la charge financière pesant sur les banques commerciales publiques, qui peuvent donc passer au financement d'activités privées. Cela réduit en outre les pressions qui ont freiné les réformes trop longtemps différées du secteur bancaire. Deuxièmement, des facteurs jusqu'ici utilisés de façon inefficace deviennent disponibles sur le marché au profit des entreprises privées, principalement les ressources humaines et les terrains de production, qui, comme on l'a vu, sont rares au Viêt Nam. Quantité d'études indiquent que les terrains constituaient le principal actif des entreprises publiques liquidées.

3. Bilan plus général : ensemble des phénomènes témoignant d'un lien entre APD et investissement

3.1. L'impact de l'APD sur l'IDE

En dehors d'un choc porté à l'économie mondiale ou régionale comme la crise financière asiatique (vers 1998), les facteurs réels se sont généralement améliorés. Le graphique ci-dessous permet de tirer trois conclusions. Premièrement, après l'euphorie initiale de la première moitié des années 90, le volume des capitaux d'IDE recensés a diminué. Deuxièmement, cela n'a pas affecté le total des capitaux d'IDE mis en œuvre qui a été remarquablement stable. Enfin, le changement d'attitude des investisseurs à la fin des années 90 les a sans doute amenés à réduire la taille de leurs projets, mais le nombre de projets engagés a augmenté de façon étonnante. On peut imaginer que le recul

Graphique 4.4. Résultats en matière d'IDE 1992-2003



Source : Nombre de projets, capital : Annuaire statistiques : 1996-2001; autres : Viêt Nam Economic Times.

de la taille moyenne des projets a en rapport avec les changements sectoriels liés à l'adhésion prochaine du Viêt Nam à l'OMC (que l'on a évoqué plus haut).

Cela pose dès lors la question de savoir si l'APD, qui a été précédemment considérée comme un facteur net de mobilisation de l'investissement intérieur, a eu aussi un impact significatif sur les entrées d'IDE. Une analyse par régions peut apporter un peu de lumière sur la façon dont les différences traditionnelles en matière d'APD ont influencé la capacité à attirer l'IDE.

3.1.1. La covariation régionale entre APD et IDE

En dernière analyse, l'objectif de l'IDE est le profit, ce qui signifie que les investisseurs étrangers (dans une certaine mesure contrairement aux investisseurs nationaux qui peuvent être attachés à leur lieu de résidence) affectent leurs actifs à des zones présentant le rendement attendu le plus élevé. Un facteur important pour attirer l'IDE est l'existence d'infrastructures développées et d'une main-d'œuvre qualifiée. Le delta du Fleuve rouge et la région du Sud-Est sont en avance sur le reste du pays quant au volume de l'IDE qu'ils attirent. Ces régions affichent aussi le plus grand nombre d'immatriculations de nouvelles entreprises par habitant. Pourtant, leurs économies locales continuent d'être renforcées par des afflux considérables d'APD.

La forte concentration de l'APD à Ho-Chi Minh Ville, Hanoi, Dong Nai, Binh Duong, Ba Ria-Vung Tau, qui se prévalent elles-mêmes d'infrastructures relativement modernes, pourrait être l'un des principaux facteurs à l'origine des entrées d'IDE dans ces provinces. Il y a cependant une exception avec la province de Binh Duong, qui a été l'une des principales provinces attirant l'IDE tout en ne recevant qu'une APD très faible. En outre, l'investissement public tend à favoriser des provinces plus prospères car le coût de prestation de services élémentaires à ces régions est moins important, grâce aux économies d'échelle, que dans des régions éloignées et isolées.

À première vue, il semble y avoir une forte corrélation entre les statistiques provinciales sur l'IDE et l'APD. Toutefois, des analyses approfondies ne permettent pas d'établir un lien direct de cause à effet entre les deux. Plus vraisemblablement, il doit y avoir un autre facteur (ou peut-être plusieurs facteurs) qui suscitent des volumes importants d'APD et d'IDE dans certaines des provinces. Statistiquement, le lien entre l'APD et l'IDE existe, mais il n'est pas toujours significatif. La signification statistique varie sensiblement selon les sources et les échantillons. On trouvera au tableau 4.6 la liste des dix provinces bénéficiant le plus de l'IDE avec les montants de l'IDE et de l'APD qu'elles reçoivent, lesquels montants affichent un coefficient de corrélation de 0.82.

Même si la logique économique plaide en faveur d'une forte corrélation entre l'APD et l'IDE, le lien de causalité ne peut pas être établi avec

Tableau 4.6. Investissement direct étranger par provinces, 1988-2004¹

Province/Ville	IDE enregistré (millions USD)	Engagements d'APD (millions USD)
HCM Ville	10 994.11	736.06
Hanoi	7 763.25	641.34
DongNai	7 018.07	65.24
BinhDuong	3 895.79	29.17
Baria Vungtau	2 081.87	71.22
HaiPhong	1 698.31	197.85
LamDong	881.18	27.21
LongAn	596.66	16.20
HaiDuong	583.68	89.78
VinhPhuc	560.52	29.17

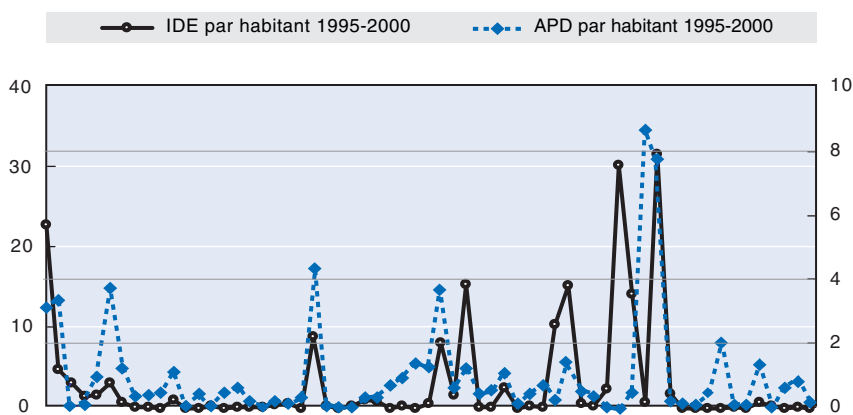
1. Cet ensemble de données prend en compte tous les fonds disponibles en juin 2004.

Source : MPI, 2004

suffisamment de certitude. Les deux variables dépendent d'autres facteurs économiques et après prise en compte des tailles relatives des populations, la corrélation s'affaiblit substantiellement. Le graphique 4.5 présente un ensemble plus complet de données portant sur 61 provinces et villes. Pour cet ensemble particulier de données concernant les années 1995-2000, le coefficient de corrélation est de 0.42.

Pour tenter de trouver un lien de cause à effet, une analyse de régression a été menée, afin d'expliquer l'IDE en fonction des provinces (sur la période de 1995 à 2000) par un certain nombre de variables indépendantes. La régression s'est efforcée de contrôler les conditions initiales de la province en incluant le PIB provincial par habitant en 1995 et le degré d'urbanisation la même année.

Graphique 4.5. Corrélation de l'APD provinciale par habitant et de l'IDE provincial par habitant (1995-2000)



Source : MPI.

Les autres variables indépendantes sont l'investissement public sous forme d'infrastructures dans la province et l'APD durant la période 1995-2000. On s'attendait à ce que l'APD, de même que l'investissement public, permettent éventuellement d'expliquer la variation de l'IDE. Or le résultat de la régression (tableau 4.7) ne confirme pas cette anticipation d'un lien de cause à effet entre l'APD et l'IDE. Il s'avère que les conditions initiales sont décisives pour l'IDE, alors que ce n'est pas le cas de l'investissement récent, qu'il provienne de l'APD ou des autorités nationales. Le PIB provincial a une forte influence, tout comme sans doute le degré d'urbanisation¹³. Contrairement aux anticipations des économistes, ni l'APD, ni l'investissement public n'ont un impact significatif du point de vue statistique sur les apports d'IDE.

Tableau 4.7. **Régression par la méthode classique des moindres carrés appliquée à l'IDE et à l'APD**

Données provinciales sur la période 1995-2000

Variable dépendante : IDE total par habitant de 61 provinces (1995-2000)			
Variabiles	Coefficient	t de Student	Probabilité
Constant	-2.8137	-2.3927	0.0201
Produit provincial brut par habitant en 1995	1.6475	5.7753	0.0000
Pourcentage urbain en 1995	9.6743	1.6853	0.0975
APD total par habitant 1995-2000	-0.1872	-0.3882	0.6993
Investissement public ¹ total par h. 1995-2000	0.3428	0.4488	0.6553

Note : R^2 : 0.56; Probabilité pour le coefficient F : 0.00.

1. L'investissement public dans le cadre du calcul de régression est l'investissement public total dans les projets concernant les transports, l'électricité et l'approvisionnement des villes en eau.

Source : Calculs des auteurs sur la base des données du MPI.

Il faut sans doute en conclure de manière générale qu'un groupe de provinces présente une forte concentration d'ADP et d'IDE, ces deux éléments pouvant être influencés par des facteurs comme les conditions préexistantes, dont les infrastructures, la position géographique et le pouvoir d'achat de la population locale de ces provinces. Cela pourrait expliquer la corrélation plus significative pour le groupe de provinces du tableau 4.7. Néanmoins, les preuves d'une relation de cause à effet entre ces deux variables pendant la période examinée sont maigres.

Il ne faut pas accorder trop d'importance à ce résultat décourageant : une des difficultés pour les chercheurs aura résidé dans les nombreux changements qui se sont produits dans l'économie vietnamienne – qui vont de la Crise financière asiatique aux nombreuses réformes de la gestion des affaires publiques – et le fait qu'un instantané de la situation, à un moment donné, peut être insuffisant pour asseoir une analyse économétrique. Ensuite, une bonne partie des résultats économiques de l'APD sont censés se

matérialiser à long terme (par ex. l'investissement dans les transports, l'éducation et la santé). Par conséquent, des modèles plus élaborés, et des séries sur de longues périodes, peuvent être nécessaires pour les déceler.

3.2. Aspects macroéconomiques de l'APD

Comme on l'a dit plus haut, la pénurie de capitaux a constitué un des obstacles fondamentaux à l'économie privée. Les ressources nécessaires pour résoudre des problèmes comme les infrastructures inadaptées du Viêtnam sont si gigantesques que les pouvoirs publics ne peuvent les proposer à court ou à long terme et, jusqu'à présent, la participation du secteur privé a été faible.

Une méthode simple, même si elle n'est certes pas toujours précise, pour évaluer l'importance de l'APD à cet égard est sa part de l'investissement total dans l'économie. Dans le tableau 4.8, le contenu de la troisième colonne correspond aux fonds d'APD mis en œuvre. Durant la période de 1965 à 2002, on peut dire que l'APD a « financé » environ un quart de l'investissement public. Depuis, par rapport à l'investissement public en général, l'APD n'est qu'un peu plus axée sur les infrastructures¹⁴ et sachant, une fois encore, que la participation privée intérieure dans les infrastructures a été négligeable, cela sous-entend qu'environ un quart des changements correspondants durant la période se sont faits grâce à l'APD. Les fonds au titre de l'APD imputés à d'autres secteurs comme la réforme du système juridique, l'amélioration des institutions ou le développement des ressources humaines ont eu aussi leurs impacts sur l'investissement privé et l'IDE. Certains de ces projets se sont révélés d'une extraordinaire efficacité.

De plus, même s'il est admis que les routes, les ponts, les générateurs électriques et les salles de classe construits à l'instigation des programmes

Tableau 4.8. **L'investissement du secteur public et l'ADP mise en œuvre, 1995-2002**

	Public (millions USD)	APD (millions USD)	APD/public (%)	APD/Investissement total (%)
1995	2 758	737	0.27	0.11
1996	3 888	900	0.23	0.11
1997	4 585	1 000	0.22	0.11
1998	4 902	1 242	0.25	0.14
1999	5 519	1 350	0.24	0.14
2000	5 898	1 650	0.28	0.16
2001	6 452	1 500	0.23	0.14
2002	6 178	1 528	0.25	0.13
Moyenne			0.25	0.13

Note : L'APD est présentée sous forme de sommes versées.

Source : MPI (2003).

d'APD ont largement contribué à la croissance économique du Viêt Nam, la contribution totale de l'APD est bien supérieure à la somme des projets individuels. Selon un récent rapport du PNUD, la contribution la plus importante de l'APD au Viêt Nam sur les 15 dernières années aura été le transfert de savoirs, de compétences et de l'expérience précieuse provenant d'autres régions du monde pour aider à faciliter le processus *Doi Moi* qui a été lancé, dirigé et géré par l'État vietnamien depuis 1986¹⁵. Il ne fait aucun doute que les savoirs, les compétences et cette expérience précieuse constituent un facteur essentiel pour mobiliser l'investissement privé intérieur et l'IDE. On peut cependant difficilement quantifier l'impact de ces transferts de savoirs et de l'apprentissage tacite – même si ces sources de gains de productivité sont devenues de plus en plus importantes dans l'économie moderne – de sorte qu'une analyse d'impact de l'APD sera forcément incomplète.

Cela étant, certains axes utiles peuvent être tirés de la documentation sur l'impact de l'APD japonaise au Viêt Nam. Une étude a été menée par CONCETTI, une société de conseil et d'étude, en 2001-02 pour évaluer les répercussions de l'APD japonaise au Viêt Nam. L'enquête a été effectuée à Hanoi et à Ho Chi Minh Ville et s'est concentrée sur deux groupes de répondants : i) les entreprises ayant une relation d'import-export avec le marché japonais et ii) des agents publics concernés par l'APD japonaise. Le premier groupe se composait pour 25 % d'entreprises à capitaux étrangers et pour 41 % d'entreprises privées locales. Certains des principaux résultats de l'enquête sont présentés dans le tableau 4.9.

D'après les répondants, le changement de loin le plus « opportun » induit par l'APD aura été l'amélioration des infrastructures, suivi des possibilités commerciales directes dues aux activités liées à l'APD. Au-delà de ces répercussions, l'impact de l'aide japonaise n'a été apparemment que

Tableau 4.9. Impact apparent des projets financés par l'APD japonaise sur les entreprises

Question :	Réponses positives
Votre entreprise bénéficie d'une meilleure infrastructure ?	50.0 %
Votre entreprise a-t-elle bénéficié de la possibilité de proposer des biens et des services aux projets financés par l'APD japonaise ?	37.5 %
Votre entreprise bénéficie-t-elle de politiques plus « ouvertes » grâce à l'impact des programmes de réforme administrative financés par le Japon ?	25.0 %
Les exportations vers le Japon et les importations en provenance de ce pays ont-elles été facilitées ?	25.0 %
L'investissement japonais vers le Viêt Nam a-t-il augmenté ?	22.9 %
Autres avantages	8.3 %
Votre entreprise a-t-elle reçu un soutien direct des projets financés par l'APD japonaise	6.3 %

Source : Evaluation Results and Recommendations on Japanese APD for Vietnam, IDCJ (2003).

modérément ressentie par les entreprises. Toutefois, cette conclusion doit être interprétée avec prudence : l'échantillon des entreprises ayant des relations d'import-export avec le Japon n'est pas représentative. Toutes choses égales par ailleurs, on pourrait s'attendre à ce que des pays engagés dans des échanges commerciaux internationaux accordent une plus grande priorité aux infrastructures que les sociétés ayant des activités purement tournées vers l'intérieur. Si l'échantillon avait été composé d'un grand nombre de PME récemment créées, on peut imaginer que les réponses auraient mis d'avantage l'accent sur la réforme administrative.

Une étude plus complète de l'International Development Centre of Japan (IDCJ) présente la situation de façon plus encourageante. Le Rapport de l'IDCJ (2003) montre que, « l'APD japonaise a fait progresser le PIB vietnamien de 1.57 %, le stock de capital de 4.65 %, les importations de 5.94 % et les exportations de 3.84 % en 2000 ». Une étude de Kawasaki (2004) a recours à un modèle GTAP (Projet d'analyse du commerce mondial) pour effectuer une simulation de l'impact des prêts du Japon sous forme d'APD de 1996 à 2000. Les principaux résultats de la simulation de Kawasaki sont présentés dans le tableau 4.10. L'étude montre que l'impact de l'APD japonaise sur le Viêtnam s'est traduit par une augmentation de 1.5 % du PIB réel et de 2.5 % du volume des exportations. La balance commerciale du Viêtnam s'est elle aussi améliorée.

Tableau 4.10. **Impact des prêts du Japon au titre de l'APD**

	PIB réel (%)	Volume des exportations (%)	Volume des importations (%)	Déflateur du PIB (%)	Balance commerciale (millions USD)	Utilité (%)
Japon	-0.10	-0.12	-0.01	0.03	-387	-0.07
China	0.12	0.14	0.05	-0.06	139	0.08
Indonésie	0.50	0.59	0.35	-0.22	67	0.41
Malaisie	0.20	0.19	0.16	-0.13	13	0.14
Philippines	0.71	0.90	0.54	-0.60	6	0.49
Thaïlande	0.49	0.34	0.20	-0.29	29	0.42
Viêtnam	1.65	2.53	1.24	-0.69	28	0.99
Monde	0.00	0.02	0.02	-0.01	0	0.00

Source : Kawasaki (2004).

Ainsi, bien qu'il n'y ait pas eu d'évaluation de l'efficacité globale de l'ensemble de l'APD au Viêtnam, une évaluation des projets d'APD financés par le Japon a été effectuée. L'aide japonaise n'est peut-être pas représentative de l'APD provenant d'autres organismes, mais elle reflète en revanche 40 % du total. Selon l'IDCJ (2003), même si tous les effets espérés ne se sont pas entièrement matérialisés, « l'APD japonaise a produit un impact suffisamment concret pour motiver une décision d'investir ». Le rapport de l'IDCJ a estimé que

le « taux de rendement macroéconomique interne » de l'APD japonaise au Viêt Nam de 1991 à 2000 s'est établi à pas moins de 19 %. Selon certaines enquêtes concernant les entreprises, les sociétés japonaises placent le Viêt Nam au quatrième rang mondial du point de vue du caractère favorable des conditions d'investissement. Plusieurs sociétés ont convenu que les conditions pour les entreprises au Viêt Nam « s'améliorent et devraient faire de ce pays le meilleur endroit pour faire des affaires en Asie du Sud-Est ».

4. Synthèse et conclusions

L'économie vietnamienne était dans le marasme dans les années 80 et, avant que certains progrès ne soient accomplis dans le cadre du *Doi Moi*, rien ou presque n'incitait les entreprises à investir. Les raisons suivantes sont généralement données pour le manque de dynamisme de l'activité économique : un manque d'infrastructures convenables (entraînant un isolement du marché même à l'intérieur du pays); des relations médiocres avec le marché mondial; une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de capacités managériales et une administration publique inefficace et peu accueillante pour les entreprises. L'APD au Viêt Nam a été attribuée de façon à éliminer ces obstacles et les stratégies bien conçues des donateurs passent pour un facteur important de réussite de l'APD.

L'appropriation sur le plan local, caractéristique importante des programmes d'APD, a été surtout marquée dans l'APD au Viêt Nam. La plupart des activités menées par le passé se sont alignées étroitement avec les priorités de développement des pouvoirs publics vietnamiens. Il faut cependant reconnaître que certains projets d'APD ont suscité peu d'enthousiasme au sein des autorités publiques, ce qui n'implique pas nécessairement une absence d'appropriation sur le plan local. La réforme de l'administration et des institutions publiques en particulier tend à évoquer un problème entre le mandataire et le mandant. Par exemple, les tentatives soutenues par l'APD visant à faire un audit des entreprises publiques et à parvenir à une communication du budget se sont heurtées à la résistance d'une partie du secteur public. Ce facteur a contribué à retarder un certain nombre d'autres programmes, notamment la privatisation d'entreprises publiques.

Par conséquent, les « projets d'infrastructures institutionnelles » qui se sont développés sur la base d'une appropriation locale et d'un soutien politique suffisants ont obtenu de très bons résultats, tandis que l'efficacité des autres a varié, de nulle à médiocre. Habituellement, l'APD dans ce domaine a gros impact sur la constitution de capacités au sein des administrations centrales et locales et a contribué à améliorer la main-d'œuvre vietnamienne. La présente étude conclut que les systèmes juridiques

et institutionnel ont grandement tiré parti des projets d'APD – notamment dans le domaine du droit des entreprises. Les petites et moyennes entreprises ont connu une croissance explosive grâce à ces efforts. L'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des entreprises privées s'est aussi améliorée durant ce processus.

Les projets d'APD destinés à soutenir les infrastructures matérielles, qui ont représenté un peu moins de la moitié des montants totaux, semblent avoir obtenu des résultats satisfaisants. Les principaux donneurs dans ce domaine ont aidé le Viêtnam à améliorer considérablement son système des transports, à relier les régions les plus peuplées à des ports et, par extension, aux centres économiques mondiaux. L'augmentation des capacités de production, l'expansion de l'électrification, conjuguées à la construction de nouvelles routes rurales ont agrandi le territoire susceptible de présenter un intérêt pour un investissement dans les entreprises privées. Des investissements considérables dans les entreprises privées, intérieur et étranger, ont été suscités par bon nombre de ces projets – notamment dans des zones industrielles situées près de routes nouvelles ou rénovées. Selon une estimation raisonnable, l'APD est à l'origine d'un quart de l'impact sur les infrastructures matérielles.

L'efficacité de certains projets d'APD aurait pu être meilleure. Selon une étude de l'Institut central de gestion économique et de l'Agence japonaise de coopération internationale [CIEM et JICA (2003)], la plupart des participants au processus d'attribution de l'APD ont le sentiment que les procédures vietnamiennes internes d'examen et d'approbation des nouveaux projets étaient compliquées et généralement non conformes aux pratiques des donneurs. Un décret du gouvernement destiné à remédier à ce problème n'a, de l'avis de nombreux intervenants, pas été suffisamment appliqué. Il reste notamment un problème de transparence et de responsabilité de la gestion de l'aide du côté vietnamien.

La capacité limitée du personnel de l'administration publique constitue un obstacle à l'efficacité de nombreux projets d'APD. La mauvaise coordination entre les pouvoirs publics et les donneurs, et même les organismes publics provoque des retards à plusieurs stades de la conception et de la mise en œuvre des projets. Ce genre de situation peut facilement conduire à du gaspillage et des inefficiences. Pour améliorer l'efficacité de l'APD, il faudra investir plus intensément dans le renforcement des capacités au sein des administrations locales.

En résumé, l'argumentation en faveur d'une poursuite de l'APD au Viêtnam reste solide. Les taux de rendement interne des projets de construction de routes, de ponts et de centrales électriques se sont avérés si élevés qu'une nouvelle allocation de capitaux dans ce domaine se justifie.

L'assistance étrangère en matière d'éducation et de développement des ressources humaines a eu un impact positif durable sur les conditions commerciales et a eu en outre des répercussions sur d'autres activités sociétales.

En ce qui concerne l'APD pour les infrastructures institutionnelles, les représentants d'entreprises privées portent à l'attention des autorités un certain nombre d'obstacles inutiles aux activités commerciales auxquels elles continuent d'être confrontées. Il reste encore beaucoup à faire au niveau du système de réglementation qui, même à présent, comporte des règles commerciales qui se contredisent mutuellement. L'APD dans ce domaine peut avoir un impact potentiellement extraordinaire sur l'investisseur privé et la création de valeur. Il est indispensable qu'une bonne relation s'instaure entre donneur et agent local à un stade précoce, afin d'examiner sérieusement l'état de la situation et choisir où l'argent peut être le mieux dépensé.

Notes

1. Dollars et Litvack (1998) estiment que le taux de pauvreté en 1994 s'établissait à pas moins d'environ 75 %.
2. *Assessing Aid – What works, what doesn't and Why*, Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement, Oxford University press, 1998, p. 105.
3. Ambassade japonaise.
4. Ils s'agit d'instances locales qui ne disposait auparavant d'aucun pouvoir de distribuer le budget, qui vient de l'administration centrale.
5. Viet Nam News, 22 octobre 2003.
6. Viet Nam News, 14 décembre 2002.
7. Rapports de la Banque mondiale.
8. Viet Nam Development Gateway, 2004.
9. Les fonds privés ont servi exclusivement aux routes rurales et représentent une part minime du total.
10. En ce qui concerne l'APD, la part s'est établie à environ 43 %. De 1996 à 2000, la part des infrastructures dans les investissements publics intérieurs était d'environ 40 %.
11. Parmi eux, 70 % de ceux qui abandonnent sont des filles, voir le Rapport du PNUD de 2002 sur la coopération au développement au Viêt Nam.
12. Cette aide n'a pas seulement un objectif éducatif. En effet, comme de nombreuses écoles sont des constructions solides, elles constituent un abri pour les habitants face aux typhons qui frappent souvent ces collectivités locales (IDCJ, 2003).
13. Ces conclusions sont conformes à celles du document de travail (Christiansen, 2004) entrepris à l'OCDE dans le cadre du même exercice que le présent article.
14. L'APD représente 43 % contre 40 % pour l'investissement public.
15. Viet Nam Investment Review, n° 675, 20 septembre 2004.

Références

- Banque mondiale (1999), *Aid Assessment: When useful, When not and Why?* National Political Publishing House, Hanoi.
- Banque mondiale, (2001), « Viet Nam: Country Assistance Evaluation », Report n° 23288.
- Banque mondiale, (2002a), *Global Development Finance*, Washington DC.
- Banque mondiale (2002b), *Development Report 2003: Viet Nam Delivering on its Promise*, Hanoi.
- Banque mondiale (2003), *Viet Nam Development Report 2004: Poverty*, Hanoi.
- Christiansen, H. (2004), « APD and investment for development: What guidance can be drawn from investment scoreboards? », *Documents de travail de l'OCDE sur l'investissement international*, 2004/5.
- CIEM et JICA (2003), *A Study on Donor Practices in Viet Nam – Grant Aids and Transaction Cost: Listen to the voice of the Recipient*, Hanoi.
- Dollars, D. et J. Litvack (1998), « Macroeconomic Reform and Poverty Reduction in Viet Nam », in D. Dollars, P. Glewwe et J. Litvack (éds), *Household Welfare and Viet Nam's Transition*, World Bank, Washington DC.
- EU Economic and Commercial Counsellors (2004), *2004 Report on Viet Nam*, Hanoi.
- GRPIS (2003a), « Large Infrastructure in the Context of Viet Nam's CPRGS », contribution au Forum sur le développement en septembre à Tokyo.
- GRPIS (2003b), « Linking Economic Growth and Poverty Reduction – Large Scale Infrastructure in the context of Viet Nam's CPRGS », contribution au Forum sur le développement au National Graduate Institute for Policy Studies en novembre à Tokyo.
- IDCJ – International Development Centre of Japan (2003), *Presentation of Evaluation Results and Recommendations on Japanese APD for Viet Nam*, Hanoi.
- JICA (2003), *Japanese Approach for WTO-related Capacity Building Cooperation – Basic concept and measures*, pp. 2-3.
- Kawasaki, K. (2004), « The Impact of Japanese Economic Cooperation on Asian Economic Development », *Review of Urban and Regional Development Studies*, vol. 16, n° 1.
- Mitsui, H. (2003), *Impact Assessment of Transport Infrastructure projects in Northern Viet Nam*, International Development Centre of Japan.
- MPI (2004), « Summary Report on APD Mobilization and Implementation in Viet Nam, and the Impacts of APD on Local Economy in Central Coasts and Central Highlands », contribution à l'atelier sur la mise en œuvre de l'APD sur le littoral et les hauts plateaux du centre en mai, Da-Nang.
- Riedel, J., S. Parker et Phan Vinh Quang (2004), « An Assessment of the Economic Impact of the United States – Viet Nam Bilateral Trade Agreement », mise à jour du rapport sur les échanges commerciaux bilatéraux en 2003 entre le Viêt Nam et les États-Unis)
- PNUD (2003), *Development Co-operation: Viet Nam Report*, Hanoi.
- PNUD et CIEM (2003), *Study on Donor Practices in Viet Nam: Grant aid and Transaction Costs: Listen to the Voice of the Recipient*, Hanoi.
- Viet Nam Development Gateway (2004), « UNIDO carries out project on renewable energy for rural areas », document interne.

Table des matières

Chapitre 1. Tendances et évolution récente de l'investissement direct étranger	11
Faits saillants	12
Annexe 1.A1. Statistiques de l'investissement direct international	49
Chapitre 2. Coup de projecteur : cadre d'action pour l'investissement	55
La politique commerciale pour l'investissement	56
Annexe 2.A1. Une stratégie pratique en matière de politiques commerciales – la boucle du processus d'élaboration de la politique commerciale	94
Annexe 2.A2. Indices de référence pour évaluer la politique commerciale	110
La politique de la concurrence pour l'investissement	115
La politique fiscale au service de l'investissement	131
Chapitre 3. Promouvoir les partenariats public-privé dans les services publics : le rôle de l'aide au développement	163
Chapitre 4. Rôle de l'aide au développement pour mobiliser l'investissement : expériences récentes au Vietnam	211
Liste des encadrés	
1.1. Gros plan sur les statistiques d'IDE de la Chine	34
1.2. Les indicateurs économiques de la mondialisation	43
2.1. Succès à un moment décisif du programme national irlandais destiné à favoriser la création de liens	60
2.2. Chili : droits de douane uniformes avec annonce de réductions programmées	63
2.3. Relation entre le commerce et l'investissement dans l'AGCS ...	67
2.4. Les engagements des pays d'Amérique latine dans le cadre de l'Accord sur les services de télécommunication de base annoncent une libéralisation	68
2.5. Costa Rica et Intel – Promotion et facilitation des échanges	72

2.6. L'interdiction de l'exportation de grumes est peu susceptible de générer des IDE	73
2.7. L'externalisation internationale des services aux entreprises vers l'Inde a créé de la valeur	76
2.8. L'externalisation internationale des services aux entreprises vers l'Inde a créé de la valeur	77
2.9. L'élimination des contingents de l'AMF pourrait modifier profondément les avantages concurrentiels	80
2.10. Les exportations africaines dans le cadre de l'AGOA augmentent, l'IDE parfois aussi	83
2.11. Retour au pays des entrepreneurs du parc industriel scientifique de Hsinchu (Taipei chinois)	85
2.A1.1. La rencontre entre un entrepreneur et une possibilité d'IDE génère des échanges commerciaux	95
2.A1.2. Un exemple : incidences de la politique commerciale sur l'indice <i>Economic Freedom of the World</i>	99
2.12. L'expérience de l'Argentine en matière de droit et de politique de la concurrence dans le cadre de la libéralisation des échanges et des investissements	122
3.1. GrameenPhone – Fourniture de services de téléphonie mobile au Bangladesh	172
3.2. La participation privée dans le secteur de l'eau au Sénégal	182
3.3. Recherches récentes sur les facteurs qui influent sur l'échec des partenariats public-privé	190
3.4. La Public-Private Infrastructure Advisory Facility	193
3.5. Les risques pour les investisseurs privés dans les pays en développement	198
4.1. Programme multilatéral d'aide au commerce extérieur (MUTRAP)	225
4.2. Le projet STAR (projet d'aide à l'ajustement et à la réforme du commerce extérieur)	226
4.3. Modernisation de l'autoroute n° 5 et rénovation du port de Hai Phong	230
4.4. Le pont de My Thuan et l'autoroute n° 1, reliant Ho Chi Minh Ville à Can Tho	231
4.5. Le projet de « Renforcement des centres de formation professionnelle »	236
Liste des tableaux	
1.1. Flux d'investissement direct à destination et en provenance des pays de l'OCDE : 2001-04	17
1.2. Fusions-acquisitions transnationales à destination et en provenance des pays de l'OCDE, total	21

1.3. Entrées cumulées d'IDE dans les pays de l'OCDE 1995-2004	24
1.4. Investissement direct étranger quelques pays non membres ...	26
1.5. IDE des pays de l'OCDE dans quelques pays non membres, 2002..	31
1.6. TBI et ALE dans les principaux pays de l'OCDE	41
1.A1.1. Investissement direct à l'étranger des pays de l'OCDE : sorties	50
1.A1.2. Investissement direct de l'étranger dans les pays de l'OCDE : entrées	51
1.A3.1. Investissement direct à l'étranger des pays de l'OCDE : encours des sorties.....	52
1.A1.4. Investissement direct de l'étranger dans les pays de l'OCDE : encours des entrées	53
2.1. Taxinomie deux-deux des politiques commerciales	61
2.2. Un exemple : les engagements de la Bolivie en vigueur en novembre 2001	68
2.A1.1. Liste indicative de bonnes pratiques dans le contexte d'un cadre de politique commerciale	105
2.A2.1. Indices de référence qui mentionnent explicitement la politique commerciale dans la description qui est faite d'eux sur Internet	111
3.1. Caractéristiques des différentes formes de partenariats public-privé	168
3.2. Les 25 premiers pays en termes de partenariats public-privé, 1990-2003	175
3.3. Les partenariats public-privé par catégorie et par secteur et région	176
3.4. Investissements dans les partenariats public-privé : proportion des entreprises des cinq premiers pays investisseurs, par secteur.....	177
3.5. Les vingt premiers bailleurs de fonds privés des partenariats public-privé dans les pays en développement.....	179
3.6. Projets annulés ou en difficulté, par secteur et par catégorie, 1990-2003	184
4.1. Principaux donateurs d'APD au Vietnam (millions USD)	215
4.2. Répartition de l'APD en fonction des domaines	216
4.3. Répartition régionale de l'APD, 1993-2003	216
4.4. Taux de croissance de la production industrielle des secteurs privés et autres au Vietnam.....	222
4.5. Amélioration de l'ouverture 1994-2002	228
4.6. Investissement direct étranger par provinces, 1988-2004	242
4.7. Régression par la méthode classique des moindres carrés appliquée à l'IDE et à l'APD	243

4.8. L'investissement du secteur public et l'ADP mise en œuvre, 1995-2002	244
4.9. Impact apparent des projets financés par l'ADP japonaise sur les entreprises	245
4.10. Impact des prêts du Japon au titre de l'ADP	246

Liste des graphiques

1.1. Flux d'investissement direct à destination et en provenance de l'OCDE	15
1.2. Part des positions d'IDE totales investies en dehors de la zone OCDE	30
1.3. TBI et ALE nouvellement conclus dans les principaux pays de l'OCDE	40
1.4. Dépenses de R-D par les filiales à l'étranger en pourcentage des dépenses de R-D, 2001	44
1.5. Propriété nationale d'inventions faites à l'étranger, 1999-20012	45
2.1. Corrélation entre l'IDE et les échanges	57
2.2. L'augmentation des exportations intra-entreprises dans les pays en développement est synonyme d'IDE davantage tournés vers les échanges	59
2.3. Les échanges de services et les services intraentreprises deviennent plus importants	66
2.4. Progressivité des droits : des droits plus élevés pour des produits à plus forte valeur ajoutée dans la même chaîne de valeur	81
2.A1.1. La boucle du processus d'élaboration de la politique commerciale; évaluation et compréhension de l'évolution	96
2.A1.2. Obstacles aux échanges considérés comme graves ou très graves	101
2.A1.3. L'importance de l'incertitude politique	104
3.1. Les investissements dans les partenariats public-privé, total et par secteur, 1990-2003	170
3.2. Ventilation sectorielle et régionale des partenariats public-privé, 1990-2003 (%)	171
4.1. APD engagée et versée, 1993-2003	214
4.2. Taux de dépendance du Viêtnam vis-à-vis de l'aide, 1993-2003	217
4.3. Répartition de la croissance de la production industrielle selon le régime de propriété	223
4.4. Résultats en matière d'IDE 1992-2003	240
4.5. Corrélation de l'APD provinciale par habitant et de l'IDE provincial par habitant (1995-2000)	242



Extrait de :
International Investment Perspectives 2005

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/iip-2005-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2006), « Rôle de l'aide au développement pour mobiliser l'investissement : Expériences récentes au Vietnam », dans *International Investment Perspectives 2005*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/iip-2005-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.